



Le Canada

Le Canada d'abord,
le Canada toujours,
rien que le Canada.

VOL. I — No 34

MONTREAL, JEUDI, 14 MAI 1903

PRIX, SOU

L'HON. JUGE LANGELIER

Il remplacera Sir L. A. Jetté,
durant son absence

LES FUNERAILLES DE FEU LE CAPT. PENNEE

Un incendie à Sillery.—De gros
dommages

ENCORE LA QUESTION DES TIMBRES DE COMMERCE

(Spécial au "Canada")

Québec, 13.—Il y a eu conseil du cabinet provincial, ce matin, et séance solennelle du conseil de l'Instruction Publique.

Sir Louis A. Jetté, commissaire dans le tribunal d'arbitrage de l'Alaska, partira au mois de juin pour Londres. Pendant son absence, l'hon. juge Langelier remplira les fonctions de lieutenant-gouverneur.

Le corps du capitaine F. Pennee arrivera demain après-midi à 2.40 hrs par le convoi du C.P.R. Il sera déposé dans la salle des Chevaliers de Colomb, 32 rue Ste-Ursule, et les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9.30 hrs, à la basilique. Le convoi funèbre quittera la maison mortuaire, rue Ste-Ursule, à 9.15 hrs. L'inhumation aura lieu au cimetière Belmont.

Les Chevaliers de Colomb et un fort détachement de police accompagneront le cercueil de la gare du Palais à la rue Ste-Ursule.

Un jeune homme bien vêtu a été trouvé noyé à Hadlow, et un cultivateur de St-Raymond, nommé Moisan, âgé de 42 ans, a été également trouvé mort dans son champ. Pour ces deux affaires, enquête du coroner demain.

On fête, hier soir, au séminaire, le 25^e anniversaire de l'ordination de Mgr Mathieu, recteur de l'Université Laval.

Ce matin, en cour de police, Jos. Nellan, trouvé coupable de vol d'un imperméable, a été condamné à quatre mois de prison. Ce n'est pas son coup d'essai.

M. D. Arcand, commissaire du port, et M. Boswell, ingénieur, sont partis aujourd'hui, pour Ottawa, pour affaires concernant les travaux projetés dans le port de Québec.

Vers 2.30 hrs, hier après-midi, le feu s'est déclaré dans la maison de Miss C. Nolan, à Sillery. Avant qu'on ait pu contrôler les flammes, celles-ci dévoraient la maison. De la maison, les flammes envahissent la grange et une maison voisine.

Les marchands de nouveautés se sont encore réunis pour traiter de la question des timbres de commerce. Ils espèrent que le règlement municipal abolissant les timbres, pourra entrer en vigueur pour la fin du mois. Ils ont aussi voté des remerciements aux marchands de Montréal qui leur ont prêté main forte pour faire passer la loi Prévoist.

NOUVELLES DE LONDRES

L'abrogation de la taxe des cereales

LES MALLS ANGLAISES

Le Grand-Tronc-Pacifique et les finances de Londres

Toronto, 13.—Cablegrammes spéciaux à l'Evening Telegram.

Londres, 13.—A cause de l'incertitude causée par l'agitation pour faire révoquer l'abolition proposée des droits sur les céréales, les marchands s'assurent beaucoup pour se protéger contre les pertes. Le taux de Lloyd est de 5 p.c., les armateurs devront payer la police si les promesses du gouvernement ne sont pas mises à exécution.

LE GRAND- TRONC-PACIFIQUE

Un gros débat au comité des
chemins de fer

LES DEMANDES DES PRO- VINCES MARITIMES

La société de colonisation à Ottawa

LES CHEMINS DE FER ET LES FEUX QU'ILS ALLUMENT

(Spécial au "Canada")

Ottawa, 13.—Le comité des chemins de fer et canaux de nouveau, ce matin, discuté le bill du Grand-Tronc Pacifique. Il y avait foule et M. Hays, gérant du Grand-Tronc, M. MacKenzie et Mann du Canadian Northern, Drinkwater, du Pacifique et Scott, Tanguay et autres du Trans-Canada étaient présents.

Au début même de la séance le préambule du bill a été adopté avec l'entente que la discussion générale se ferait sur la première clause du bill qui contient les noms du bureau de direction.

On a discuté cette clause pendant deux heures sans l'adopter puis le comité s'est de nouveau ajourné au 27 mai courant.

M. Hays a dû répondre à une multitude de questions plus ou moins importantes. Il a déclaré que si le Grand-Tronc ne pouvait pas en venir à une entente avec l'Intercolonial, pour le transport du trafic de Québec aux ports de St-Jean et d'Halifax, il construirait lui-même une ligne indépendante, de Québec aux provinces maritimes. Il n'a pas voulu s'engager cependant sur la route à suivre, mais il a parlé de Munton comme devant être sur cette ligne.

M. Emmerson a fait un long discours en faveur de l'extension de l'Intercolonial vers l'ouest jusqu'aux champs de blé du Nord-Ouest. D'après lui c'est la seule solution du problème qui s'impose d'une seconde ligne transcontinentale. Pour le moment il n'y a pas urgence pour la construction d'une seconde ligne, du Manitoba et des Territoires vers Fort Simpson.

Il demande au comité de bien peser la décision qu'il va prendre, car le Canada tout entier y est intéressé. L'existence de l'Intercolonial dans l'Ouest serait une garantie pour le producteur qu'il serait protégé et qu'il ne serait pas à la merci des compagnies de chemins de fer.

M. Logan, député de Cumberland, fait un discours dans le même sens et se déclare fortement pour une ligne toute canadienne se reliant avec des forts devenus tous canadiens. Il croit que le chemin nouveau devrait être prolongé de Québec à Moncton, pour de là se diriger vers St-Jean ou Halifax, par l'Intercolonial, dont la voie serait doublée.

M. Fraser parle quelque peu dans le même sens, mais il croit cependant que le producteur Canadien doit être libre d'envoyer ses produits par la voie qu'il veut et qu'il ne doit pas être taxé pour une plus longue distance.

En attendant, un port de mer. M. Fraser croit qu'il y a d'autres ports de mer, aux Provinces Maritimes, que St-Jean et Halifax et parle d'une autre compagnie qui demande une charte de Québec à la mer.

M. Blair explique que les arrangements actuels du Grand-Tronc avec l'Intercolonial, pour le transport du fret, ne conviennent que ce que l'on connaît du nom de fret local. Le Grand-Tronc envoie naturellement son fret de l'Ouest vers Portland qui est le terminus de sa ligne. La construction d'une ligne de Québec aux provinces maritimes serait une ligne qui entrerait en concurrence avec l'Intercolonial. Le gouvernement devra lui-même décider s'il n'était pas dans l'intérêt du pays de construire cette ligne.

M. M. Cargill, Pringle et Henderson, sont fortement en faveur de la construction d'une nouvelle ligne transcontinentale avec des terminus canadiens. M. Cargill croit cependant que l'Intercolonial devrait être prolongé vers l'Ouest.

Ce sont là les grandes lignes de la discussion qui a duré jusqu'à une heure.

Il est évident que la discussion sur ce bill sera longue avant qu'il soit adopté.

Plusieurs d'eux ont eu parlé ce matin, entre autres, M. Pringle, a demandé au comité de ne pas perdre de vue que cette ligne sera probablement largement subventionnée par le pays.

La classe aux bibliothèques No 1



L'échevin CHAUSSE, parti pour les Etats-Unis, avec son éteignoir et son sabre de bois, débarque à Washington: "Ah, oui donc, on va voir de quel bois je me chausse. Des bibliothèques ici, eh ben, les Américains, vous avez pas fini!!

LA GREVE DES PATRONS

Les entrepreneurs de New-York déclarent la guerre aux Unions

CENT MILLE OUVRIERS SERAIENT SANS OUVRAGE

La dictature des Unions empêcherait le développement de l'industrie

(Spécial au "Canada")

New-York, 13.—Les entrepreneurs en construction ont, hier déclaré la guerre aux unions ouvrières, après un certain nombre d'assemblées. Cette décision a été unanime.

Les propriétaires d'édifices maintenant en construction, montrent leur sympathie pour ce mouvement en mettant de côté toutes les clauses restrictives de leurs contrats et ils garantissent leur aide aux entrepreneurs qui voudront résister jusqu'à la fin aux demandes qui leur sont faites par les ouvriers organisés.

En attendant, les ouvriers en bâtiment devront se soumettre avant de pouvoir reprendre l'ouvrage. Si l'organisation des entrepreneurs tient bon, 100,000 ouvriers seront sans emploi. C'est la première fois que cela arrive. Ce n'est pas que deux ou trois semaines d'oisiveté auront pour effet de vider les caisses des unions et, avec les grèves qui sont déclarées un peu partout, les secours seront bientôt réduits à rien.

Les patrons disent que le temps est arrivé de savoir qui mènera l'autre. Ce n'est pas, disent-ils, une question d'heures et de salaires parce que, les demandes à ce sujet ont déjà été acceptées, mais les arrangements avec les unions sont presque toujours annulés et la dictature des unions est telle qu'il n'y a plus moyen de faire des affaires, à New-York, avec profit, ou avec sécurité.

Les ouvriers, de leur côté, se disent prêts à résister indéfiniment et les unions prétendent que leurs caisses sont assez bien remplies pour tenir jusqu'au bout.

L'EMEUTE EN CHILI

Santiago de Chili, 13.—Les mesures prises par le gouvernement ont fait cesser les émeutes à Valparaiso. Les dommages sont très grands, plusieurs maisons ont été brûlées, plusieurs aux fondations. Le calme est complet.

Pensez d'un philosophe politique: "Quand on est dans l'opposition, on est l'ami de la liberté. Quand on est au gouvernement, on n'en est plus que le mari."

hills concernants l'Atlantique et Lac Supérieur et la Vallée d'Ottawa soient remis à la semaine prochaine.

Le premier ministre recevra demain une députation de la société de colonisation de Montréal et de la compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord.

UN FATAL ACCIDENT

M. S. Desmarais, de Cranston, tue par une locomotive

C'EST UN BRAVE ET HONNETE CHARPENTIER

Il était originaire de St-Jean, P. Q.

Cranston, R.-I., 13.—Le nom de Seymour Desmarais de cette ville a été ajouté à la longue liste des victimes du passage à niveau samedi et cet accident prive de leur père six pauvres orphelins. Cet accident diffère cependant des accidents de passages à niveau ordinaires en ce sens qu'il s'est produit à un endroit qui, tout en étant employé comme passage public, appartenait en réalité à l'imprimerie d'indienne de Cranston plutôt qu'à la municipalité de ce nom.

M. Desmarais était employé depuis 17 ou 18 ans à la fabrique Fletcher d'Olneyville en qualité de charpentier. Il était né au Canada à une vingtaine de miles de la ville de Saint-Jean, P. Q. Alors qu'il était encore enfant, ses parents vinrent se fixer à Cranston, où il fréquenta les écoles et apprit le métier de charpentier. Les fabriques d'Olneyville ferment à midi le samedi. Après avoir quitté son travail samedi, M. Desmarais alla faire quelques emplettes puis s'embarqua sur le train pour se rendre à la fabrique Fletcher.

Chez lui, 37 rue Cedar, dans un rang double de cottages, cette rue se trouvant entre le magasin de brique de Cranston et la Park Avenue, et pour s'y rendre on passe par un chemin qui quoique fréquenté par le public, appartient à l'imprimerie d'indienne de cette localité. Un embranchement de chemin de fer met l'imprimerie en communication directe avec la voie du chemin de fer et l'imprimerie en communication directe avec la voie du N. Y. N. H. & H. R. R. Souvent des wagons de marchandises s'arrêtent devant le magasin de brique de Cranston et M. Desmarais avait pris pour se rendre à sa demeure. Il était environ 2 heures lorsque M. Desmarais rencontra une femme de ses connaissances avec laquelle il engagea une courte conversation avant de continuer son chemin. Au moment où M. Desmarais traversait la voie, une locomotive conduite par le mécanicien Eubène C. W. Fisk venait à reculons d'une grande cour que possède l'imprimerie. Le tender frappa M. Desmarais et l'envoya rouler sous les roues qui l'écrasèrent affreusement. La mort a dû être instantanée. Quand on releva le malheureux de dessous les roues de la locomotive il avait la tête zerassée, une main et les deux jambes presque entièrement coupées. Le médecin légiste Perkins de Providence fut mandé, et après avoir noté comment l'accident était arrivé, il donna la permission de transporter le corps de M. Desmarais à sa demeure.

Le défunt était âgé de 32 ans. Six enfants dont quatre filles lui survivent. Il appartenait à la paroisse Ste-Anne mais ne faisait partie que de l'Union des charpentiers.

TUE PAR SON ENFANT

Indianapolis, 13.—M. Joseph T. Nash, propriétaire des Nash Machine Shops, à Warren, et industriel des plus connus de cet Etat, vient d'être tué accidentellement dans les circonstances suivantes par son fils âgé de 3 ans.

M. Nash, accompagné de sa femme et de son fils, dans la soirée, avait fait faire un promenade en voiture et, arrivé près de la rivière, s'était amusé avec une carabine de petit calibre à tirer sur plusieurs tortues. Son fils, pendant ce temps-là, se roulait sur l'herbe et, l'ayant appelé pour lui montrer une tortue qu'il se préparait à tuer, l'enfant accourut et voulant que son père l'embrassât, grimpa après ses jambes en se servant pour point d'appui de la carabine qu'il tenait entre ses mains. Malheureusement et innocemment il mit le doigt sur la gâchette de la carabine et le coup étant parti, la balle est allée atteindre M. Nash au cou et lui a tranché la veine jugulaire. L'industriel qui perdait le sang à flots est mort avant qu'un médecin ait pu être appelé sur les lieux.

LE CHEMIN DE FER DE BAGDAD

Paris, 13.—Le projet de chemin de fer de Bagdad, dont se sont récemment occupées les puissances, reviendra sous une autre forme. On en fera probablement une route internationale vers l'Inde, comme le canal de Suez.

LA MACHINE INFERNALE

On ne connaît pas encore les
criminels

QUI ONT VOULU FAIRE SAUTER LE STEAMER "UMBRIA"

La police se croit cependant sur
leurs traces

New-York, 13.—La police continue à rechercher avec la plus grande activité l'individu qui, vendredi dernier, a envoyé la machine infernale qui a été trouvée samedi matin dans le dock de la compagnie Cunard, prête à être embarquée sur l'Umbria et ses efforts ont été en partie couronnés de succès, car elle est parvenue à établir que cette bombe a été prise par le fourgon d'un express au No 366 Ouest 31e rue.

L'inspecteur MacClusky, chef des détectives, ayant appris les noms du camionneur de cet express et de son aide, procéda à leur arrestation, hier matin, de bonne heure, et comme nous l'avons fait prévoir, cet homme qui se nomme Peter Bathe et son aide ne sont nullement coupables et n'ont été que des instruments inconscients entre les mains du véritable auteur de cet attentat criminel. Ils ont été les premiers à être épouvantés d'avoir transporté dans le fourgon un colis semblable et ont été remis en liberté. Peter Bathe a fait à la police la déclaration suivante que nous reproduisons :

Je me trouvais avec mon fourgon devant la maison de mon patron, au coin de la 30e rue et de la 3e avenue, lorsqu'un homme s'est approché de moi et m'a demandé si je voulais me rendre au No 366 Ouest 31e rue et y prendre une caisse pour la transporter au dock de la compagnie Cunard.

Certainement, monsieur, lui ai-je répondu et je lui ai demandé quel était le nom que je devais donner lorsque j'irais chercher cette caisse.

Peu importe le nom, m'a-t-il répondu. Ma propriétaire est prévenue et elle vous indiquera l'endroit où vous devez prendre cette caisse.

Presque aussitôt après, accompagné de mon aide, Joseph McCormick, je me suis rendu au No 366 Ouest 31e rue et ai demandé à la propriétaire une caisse qu'un monsieur m'avait dit de prendre chez elle.

Parfaitement, m'a-t-elle dit, montez au second étage, à la chambre de devant et vous y trouverez la caisse en question, mais auparavant vous m'en donnerez un reçu. J'ai alors libellé le reçu demandé et le lui ai donné.

Après quoi, nous sommes montés au second étage et l'avons descendue puis chargée sur le fourgon. Nous sommes partis aussitôt après pour la Compagnie Cunard et arrivés là, l'employé préposé aux bagages nous a dit de monter cette caisse avec les autres malles ou colis des passagers de l'Umbria, mais de la mettre un peu à l'écart de façon à ce que lorsque son propriétaire arriverait au dock il pourrait immédiatement la désigner aux employés de la compagnie pour être mise à bord.

Nous avons suivi à la lettre les ordres de cet homme et aussitôt nous avons quitté le dock.

Devant la bonne foi évidente de cet homme et les déclarations de son aide, qui, en tous points, a corroboré son récit, l'inspecteur MacClusky les a fait remettre en liberté en leur déclarant néanmoins qu'ils devaient se tenir à la disposition de la justice.

La police est muette en ce qui touche les renseignements sur l'individu qui demeure au No 366 Ouest 31e rue où se trouve une pension de famille, et la propriétaire de cette maison, après avoir corrobore les dires du camionneur et de son aide, a refusé à plusieurs journalistes, qui l'interrogeaient au sujet de son locataire, les renseignements que la police n'avait pu leur donner. Nous pouvons néanmoins donner le signalement de cet homme qui, comme on devait s'y attendre, s'est empressé de disparaître de cette maison après avoir envoyé le camionneur y chercher la caisse. Il a une taille d'environ 5 pieds 9 pouces, peut peser de 140 à 145 livres, et paraît âgé de 35 à 40 ans. Il est maigre, châtain, et le jour de sa disparition était revêtu d'un costume gris. Sa mise est soignée et il est Américain.

En terminant, disons que le No 366 Ouest 31e rue est gardé à vue par la police qui espère que l'individu, qui a laissé ses bagages dans cette maison, s'y rendra et qu'elle pourra ainsi procéder à son arrestation.

L'EPAISSEUR D'UN CHEVEU

Une terrible collision évitée en mer

TRENTA PIEDS SEPARAIENT LES NAVIRES

Le "Kaiser-Wilhelm" a failli aborder
la "Planet-Venus"

(Spécial au "Canada")

New-York, 13.—Grâce à la célérité et à la présence d'esprit des officiers du "Kaiser Wilhelm der Grosser", arrivé de Brême, hier, ce navire a évité une terrible collision avec un paquebot chargé de fret. Le danger a passé tellement proche que les voyageurs ont senti le frisson de la mort.

Il était près de midi, dimanche, quand l'accident a failli arriver. Dans le brouillard intense s'entendaient le meuglement d'une sirène. Le "Kaiser Wilhelm" sondait toutes les minutes et les 1,300 passagers se tenaient sur le pont. De minute en minute venait le son de la sirène, puis tout à coup le silence se fit et le "Kaiser" trembla dans toute sa membrane sous l'effort que faisaient ses machines en reculant. Une ombre noire sortit du brouillard, un énorme bateau qui se trouvait jusque dans le chemin du "Kaiser Wilhelm". A moins de 30 pieds de l'autre navire, le "Kaiser" arrêta, cinq secondes plus tard, un épouvantable désastre arrivait. C'est grâce à la présence d'esprit de quelqu'un que l'ingénieur fut averti à temps. Le paquebot qui a fait courir un si grand danger et qui min.

Victoria, 13.—M. George McL. Brown, dans son témoignage devant la commission d'enquête sur l'affaire de l'octroi des terres, a dit, hier, qu'il avait demandé à M. Wells de donner les terres dans Kootenay Sud, mais que l'octroi n'avait pas été fait. Il est d'avis que le Pacifique avait droit à l'octroi de terres pour la construction d'un chemin de fer à travers l'Amérique du Nord.

Après le témoin, M. Wells est seul responsable du fait que l'octroi n'a pas été fait.

Honolulu, 13.—La législature a pris les arrangements nécessaires, pour pour payer aux 5000 Chinois, qui ont été déposés dans le trésor de l'ancienne république d'Hawaii, les \$15,000 qui forment le fonds Chinois.

Honolulu, 13.—Un grand aéroplane, qu'on suppose faire partie du moteur vu la semaine dernière, a été trouvé jeudi dernier, dans les montagnes, à quelques miles de Papala. Il était encore chaud. Il pèse plus de 2,000 livres.

PARIS 1900.

"Supérieur au Gin Importé."

Gouter au Gin
Canadien Melchers

CROIX ROUGE.

Une fois, c'est connaître le Type
Parfait d'un Gin Pur et Vieux.

C'est le seul Gin qui soit distillé, vieilli et embouteillé sous le contrôle du gouvernement et dont la qualité, l'âge et la pureté soient garantis sur chaque flacon par un timbre officiel.

EN VENTE PARTOUT.
BOIVIN, WILSON & CIE, 520 St. Paul, Montréal
SEULS CONCESSIONNAIRES.

PARIS 1900.

Cie Cuddy-Brodeur

Vaisselle,
Verreries,
Coutelleries

Lampes de toutes sortes.

Services à Dîner, blancs, 68 pièces..... \$1.50
Services à Dîner, couleur, 93 pièces..... \$5.00
Services à Dîner, semi-porcelaine, 103 pièces (Stock Pattern)..... \$6.00
Services à Dîner assortis, un grand choix de..... \$6.00 à \$17.50
Services de Toilette, un grand choix de..... \$1.50 à \$8.50

COUTELLERIE DES MEILLEURES QUALITÉS, UN GRAND CHOIX.

Lampes de tous les prix..... 20c à \$12.00

A NOS DEUX MAGASINS

1513 Ste-Catherine - - - 233 St-Laurent.

EMBALLAGE GRATUIT.

CHOSSES FEMININES

de Cricquette ne fut certainement pas étrangère à cette prompt guérison. D'autres soldats étaient venus et se tenaient silencieux autour du poêle.

(A continuer)

ans, toujours l'air d'une jeune fille, presque d'un enfant.

Elle allait rentrer à l'ambulance quand elle entendit cette phrase :

—Voilà des zouaves pontificaux qui arrivent...

Les zouaves... et parmi eux, sans doute, M. de Sérignan. Elle avait reçu de lui deux lettres de quelques lignes, la première datée de Meung, la seconde de Tours, après le combat de Patay, la seconde de Tours... Mais elle avait reçu une autre lettre, de Paris, celle-là, une de ces pauvres petites lettres que les ballons jetaient sur la province, encore humides des brouillards du ciel... Pascal lui avait écrit.

Criquette alla sur le quai et reconnut aussitôt les manteaux bleus des zouaves. Radis par le froid, gênés par leurs fusils et par leurs sacs, ils descendaient péniblement à un.

Elle aperçut M. de Sérignan dans l'encadrement de la portière d'un wagon... Lui aussi la voit, et c'est sur elle qu'il s'appuie pour descendre, car il est obligé de s'appuyer...

—Vous tremblez, lui dit-elle.

—Un peu de fièvre... ce n'est rien.... Mais comment êtes-vous là ?

—Pour vous soigner... et pour vous soigner si vous voulez... Venez... venez... je vais vous expliquer.

Il y avait un poêle dans un coin de la salle de l'ambulance et des bancs autour de ce poêle. Elle le conduisit jusque-là, le fit asseoir et revint, quelques instants après, avec un grand bol de bouillon. Et lui, sans une parole, se mit à boire, lentement, appuyé contre le mur. Elle se tenait debout, près de lui. Elle se tenait de bout, près de lui.

—Ne dites rien... buvez... Reposez-vous... réchauffez-vous.

Ce n'était, en effet, qu'un malade qui, très vite, se dissipait, et la présence de Criquette ne lui certainement pas étrangère à cette prompte guérison. D'autres soldats étaient venus et se tenaient silencieux autour du poêle.

THEATRES

Voici le répertoire de M. WILLARD à l'Académie, la semaine prochaine.

LUNDI. "THE OPTIMIST"
Traduction par L. N. PARKER de "La Casquette" d'ALFRED CAPUS.

MARDI. The Professor's Love Story
Par J. T. HARRIS.

MERCREDI. "THE MIDDLEMAN"
Par HENRY ARTHUR JONES.

JEUDI. "DAVID CARRICK"
Par T. W. ROBERTSON.

VENREDI. "THE CARDINAL"
SAM. MAT.

SAMEDI SOIR. "TOM PINCH"
Par CHARLES DICKENS.

La vente des billets commence ce matin.

FRANCAIS Matinée, Mercredi, Jeudi, Samedi, 10, 20, 30, 35 et 50c.

PROCTOR'S Toute cette semaine
JAMES H. WALLACE
"THE BANDIT KING"
Voyez les magnifiques chevaux entraînés.
Prix, 30c, 25c, 20c, et 15c. La semaine prochaine — THE CATTLE KING. 31-32

THEATRE ROYAL Tous les après-midi et tous les soirs.
AN AMERICAN GENTLEMAN
Effets scéniques spéciaux.
Forte distribution et nouvelles spécialités.
Prix 10, 20, 30c.
La semaine prochaine — WEARY WILLIE WALKER.

GRAND CHOIX DE
Fleurs coupées,
Plantes de toutes sortes,
Corbeilles, Paniers
rustiques, Bouquets,
Décorations florales,
CHEZ.....

Chs C. de LORIMIER,
FLEURISTE,
250 RUE ST-DENIS,
Vis-à-vis le Jardin de l'Enfance.
Tel. Bell Est 1584. 5-jno.

J.-B. GRATTON
Entrepreneur et Évaluateur.
Atelier, 81, 83 et 85 AVENUE MERCIER
Téléphone : Bell, Est 1503.
Téléphone Privé : Bell, Est 774. jno

BELANGER & FRERE
ENTREPRENEURS, VALLEYFIELD QUÉ.
Marchands de bois de sciage, préparés ou bruts
et Manufacturiers de portes, chaises,
chaises, tables, etc.
EN GROS ET EN DÉTAIL. TEL. BELL NO 16.

COURROIES DE TRANSMISSIONS
LES MEILLEURES AU MONDE.
D. K. McLaren, 751 rue Craig,
MONTREAL. 1-jno
OBTENEZ NOS PRIX.

Rails d'Acier
Manufacturés au Canada
Nous avons le plaisir de vous offrir
pour prompt livraison les rails d'acier
Bessemer manufacturés au Canada de
matériaux canadiens. Qualité garantie.

Drummond McCall & Co.,
Agents de vente généraux.
The Algoma Steel Co., Ltd.,
du Sault Ste-Marie, Ont.
Bureaux :
Canada Life Building, MONTREAL,
53 rue York, TORONTO.

Standard Construction Co.,
17 COTE PLACE D'ARMES.
Tel. Main 2231.

Estimés fournis pour tous genres
de travaux en
22-6mjno. Electricité.

COURROIES EN CUIR ET CAOUTCHOUC
EN GROS ET EN DÉTAIL.
A. WORKMAN & CIE.,
301 RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Nous avons aussi un assortiment
complet de Vis de Machine et de Mèches
tournantes. 19-1,1,j.

CAMERON & CO.
EN GROS
PIN, ÉPINETTE, BOIS D'UR, LATTES ET BARDEAUX.
BUREAU :
170 RUE CANAL, Edifice Russell House
19-1,1,j. OTTAWA, Ont. Tel. 1234

P. E. Marchand & Cie.
INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS ENTREPRENEURS.
Moteurs électriques et dynamo. Téléphones
privés, Timbres électriques. Aménagement de
lumière électrique. Fournitures électriques.
Ouvrages d'électricité et réparations de toutes
descriptions. 1234 rue Sparks, OTTAWA. 19-1,1,j.

ALEXANDER FLECK, Limitée.
OTTAWA, Ont.
Machines de Moulins, Engins et Chaudières,
Fonderies en fer, cuivre et acier. Manufacture
de roues de char à froid et sculpture en fonte.
Manufacturiers de machines spéciales. 19-1,1,j.

La File Eclipse,
La File Ottawa,
Caisses de Fils Eclipse
SEULES MANUFACTURIÈRES
The Eclipse Office
Furniture Co., Ltée.
19-1,1,j. OTTAWA, Ont.

Walter Cunningham,
288-290 RUE RIDEAU
Angle de la rue King, OTTAWA.
Épicerie, Vins et Liqueurs, Gros et Détail.
Entrepôt de The Café. 31-jno

POWERS & CIE.,
MANUFACTURIERS DE CHAUDIÈRES
ET FORGERONS.
Tous genres de chaudières fixes et de marins,
chaudières de chauffage pour maisons, usines,
villes, routes de banques, tuyaux, cheminées et
feuilles de fer.
432 rue Wellington, Ottawa.
Tubes soudés.
Réparations promptement exécutées. 19-1,1,j.

THEATRES

Théâtre des Nouveautés
Tel. Bell Est 1296.
Cette Semaine. "LES MISÉRABLES"
Matinée : samedi 11 Mai 1903.
Drame par Victor Hugo. 31-jno

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS
1440 Rue Ste-Catherine.
Tel. Bell Est 1738. Matinée du 11 Mai 1903.
Grand Drame. "CARMEN"
Lyrique.
(Avec musique de Bizet, 4 attractions spéciales.
Prix, Matinée, 70, 50, 25c. Soirée, 90, 20, 30, 40c)

AMEDEE BOUCHARD, L.L.B.,
NOTAIRE.
71a Rue Saint-Jacques.

N.B. — Réglements de successions, achat de
parts d'héritages, prêts sur hypothèques.
BUREAU DU SOIR ET RÉSIDENCE : Au No 421
rue St-André. Tel. Bell 1327. 5-jno

ACHILLE BERGEVIN
COURTIER
Achats et Ventes de Baux (Débentures de
Municipalité, de Gouvernement et de Chemins
de Fer, Prêts aux Fabriciers, Municipalités,
Sociétés et sur Hypothèque.
Chambres 23, Edifice "New York Life".
Téléphone Bell Main 515.

The Metropolitan Collecting Agency
DU CANADA
71a Rue St-Jacques, Montreal

Agence commerciale. Notre système réunit
Collection faites partout. Sollicités dans toutes
les villes du Canada.
Tel. Bell Main 1234. — Méd. 572. 2-jno.

Le seul endroit où vous puissiez faire
réparer continuellement vos ornements en Or,
Argent, CUIVRE ou NICKEL.
LYMBURNER & MATHEWS,
187-189, rue Ste-Catherine, Montreal.
Tel. Bell Est 24. 3-jno

Bureau et Atelier. Propriétaires de
Côté des Neiges. MONTREAL.
J. BRUNET,
Manufacturier et importateur de MONUMENTS
en marbre et en granit.
Ouvrage de balustrades et de cimetières, etc., de
toutes descriptions.
Veuillez demander nos prix avant de
placer vos commandes ailleurs.
Côté des Neiges Montreal.
Tel. Bell up 1556. (Correspondance gratuite
pour Montreal. 1-jno.

Engins et Chaudières
Leonard Corlies (grande capacité, charpentier
Girder, Engins Portables se brûlant auto-
matiquement avec régulateur breveté de Bell,
Engins Corlies Verticaux, chaudières
cylindriques avec tuyaux serpentins à l'intérieur,
Chaudières Tubulaires à Retour, genres
Colgate à contact alternatif et Lancashire,
Fournaises à pression continue, Fournaises
ouvertes, Pompes, etc. Contente pour
installation de systèmes à vapeur, Engins
Hearty & Son pour élévateurs. Machines à bois
de Cowan et Compagnie.

LEONARD & SON,
1-jno 100 Rue des Communes, Montreal.

G. & J. E. GRIMSON
409 rue St-Jacques
Manufacturiers de Verrières plombées
artistiques.
Aussi — Vitres courbées pour croisées,
vitrines, etc.
Une attention particulière donnée aux
réparations.

**FONDERIE...
P. AMESSE,
FONTE**
Brute et Ornementale
Ouvrage Garanti.
TEL. MAIN 1796.
Bureau 144 Rue Wellington.

CIMENT PORTLAND
MEILLEURE QUALITÉ
BRIQUES A FEU et
CIMENT,
BRIQUES ÉMAILLÉES
TUYAUX D'ÉGOUT
et d'AQUEDUC
BLANC D'ESPAGNE
PLATRE et
BROUETTES
Fournitures d'Entre-
preneurs et Fondeurs
F. HYDE & CO.
31 rue Wellington, Montreal.

MICA
Fait paraître
la route courte.

AXLE
Et les charges
moins lourdes.

GREASE
Bonnes pour tous vé-
hicules sur des roues.
MANUFACTURÉ PAR
Imperial Oil Co.,
LIMITED.
1-jno

JE DESIRE QUE TOUT HOMME
Qui Spécule
ACHÈTE UNE OPTION
C'est le seul moyen sûr. Toutes commandes
exécutées sur la Bourse de Londres. Tous ren-
seignements fournis avec plaisir.

NORRIS P. BRYANT,
34 rue Saint-François-Xavier, Montreal.
Téléphone longue distance Main 2913

**LE DANGER DES ALLUMETTES — Un enfant cruel-
lement brule à Valleyfield**

**UN BUCHERON DE SHERBROOKE SE CASSE UNE
JAMBE EN FAISANT LE FLOTTAGE
DES BILLOTS**

COURRIER DE ST-EUSTACHE A ST-JEROME

A SHERBROOKE

Montréal, 13. — L'usine de portes et
chassis de M. Chs. Bryant a été en
partie détruite par un incendie, mardi
après-midi. Le feu s'est déclaré vers
140 heures et fut communiqué par un
arbre de couche surchauffé. Lorsque
l'alarme fut donnée, les pompiers pri-
rent une fausse direction et lorsqu'ils
arrivèrent sur les lieux, une partie de
l'usine flambait du haut en bas. L'us-
ine de tapis qui était à quelques pas
seulement de la bâtisse en flamme, fut
en grand danger. Tous les employés
organisaient un service très efficace et
à l'aide des boyaux de l'établissement
ils réussirent à préserver leur usine.
Lorsque les pompiers arrivèrent les
flammes furent rapidement contrôlées.
Ils donnèrent un service très efficace.
L'usine Bryant est en partie détruite
et ce qu'il en reste vaut peu de chose.
La plupart des machines ont été
tordues ou déformées par le feu. C'est
une perte à peu près complète pour M.
Bryant. Une assurance couvre une
grande partie de la perte. L'usine de
tapis de M. Bryant était de construc-
tion récente.

Sherbrooke, 13. — Le bûcheron McVicar,
employé de la Brobert Pulp and Pa-
per Co., a fait une expérience vers la
fin de la semaine dernière, dont il se
rappelle longtemps les détails. Étant
occupé à faire des billets de la coupe
du milieu d'un amoncellement
des billets et entraîné avec ceux-
ci à la dérive, sur une assez grande
distance, se cassant une jambe au
cours de la descente.
Conduit au Protestant Hospital, il a
été mis sous les soins des médecins de
l'institution.

A VALLEYFIELD

Valleyfield, 13. — Les accidents se suc-
cèdent toujours rapidement à Valley-
field. La semaine dernière, un brave
ouvrier, M. Antoine Mercier, sauvait
la vie à un jeune Couillard qui allait
se noyer. Cette semaine, l'acte héroï-
que a été l'honneur d'une demoiselle
dont la présence d'esprit a sauvé la
vie à son frère.
En compagnie de ses frères et sœurs,
M. A. Dumouchel était à jouer à la
base-ball dans la cour, en arrière de
chez lui, quand une balle alla frapper
sur un gosse, de son habit, rempli
d'allumettes, "parler match".
Le feu s'est déclaré sans que M. Du-
mouchel s'en aperçoive. Ce n'est qu'au
bout de quelques instants, que Mlle
Alma Dumouchel aperçut les flammes
qui sortaient de l'habit de son frère.
Elle conserva tout son sang-froid et
alla chercher une couverture pour en-
velopper son frère et éteindre ainsi les
flammes.
M. Dumouchel, en faisant tous ses
efforts pour éteindre les flammes, a
reçu plusieurs blessures sur les mains
et sur le corps. Par bonheur, le moyen
employé par Mlle Dumouchel a réussi
parfaitement et les flammes furent
bientôt éteintes. M. Dumouchel a eu
ses habits presque tout brûlés.

A ST-EUSTACHE

St-Eustache, 13. — La municipalité
du village a fait l'acquisition d'un em-
placement situé au centre du village
dans le but d'y ériger un super et
vaste édifice public. Il comprendra plu-
sieurs pièces, dont une sera occupée
comme bureau de poste. On y fera éga-
lement des bureaux d'affaires et une
grande salle pour les assemblées pu-
bliques. Une banque de Montréal est
aussi entrée en négociation avec les
autorités municipales aux fins d'y cu-
vrir une succursale. Les travaux de
construction devront commencer sous
peu.

— Hier matin, M. J.-O. Langevin, de

L'USINE BRYANT DE SHERBROOKE
PARTIELLEMENT DETRuite

Le danger des allumettes — Un enfant cruel-
lement brule à Valleyfield

UN BUCHERON DE SHERBROOKE SE CASSE UNE
JAMBE EN FAISANT LE FLOTTAGE
DES BILLOTS

COURRIER DE ST-EUSTACHE A ST-JEROME

A SHERBROOKE

Montréal, 13. — L'usine de portes et
chassis de M. Chs. Bryant a été en
partie détruite par un incendie, mardi
après-midi. Le feu s'est déclaré vers
140 heures et fut communiqué par un
arbre de couche surchauffé. Lorsque
l'alarme fut donnée, les pompiers pri-
rent une fausse direction et lorsqu'ils
arrivèrent sur les lieux, une partie de
l'usine flambait du haut en bas. L'us-
ine de tapis qui était à quelques pas
seulement de la bâtisse en flamme, fut
en grand danger. Tous les employés
organisaient un service très efficace et
à l'aide des boyaux de l'établissement
ils réussirent à préserver leur usine.
Lorsque les pompiers arrivèrent les
flammes furent rapidement contrôlées.
Ils donnèrent un service très efficace.
L'usine Bryant est en partie détruite
et ce qu'il en reste vaut peu de chose.
La plupart des machines ont été
tordues ou déformées par le feu. C'est
une perte à peu près complète pour M.
Bryant. Une assurance couvre une
grande partie de la perte. L'usine de
tapis de M. Bryant était de construc-
tion récente.

Sherbrooke, 13. — Le bûcheron McVicar,
employé de la Brobert Pulp and Pa-
per Co., a fait une expérience vers la
fin de la semaine dernière, dont il se
rappelle longtemps les détails. Étant
occupé à faire des billets de la coupe
du milieu d'un amoncellement
des billets et entraîné avec ceux-
ci à la dérive, sur une assez grande
distance, se cassant une jambe au
cours de la descente.
Conduit au Protestant Hospital, il a
été mis sous les soins des médecins de
l'institution.

A VALLEYFIELD

Valleyfield, 13. — Les accidents se suc-
cèdent toujours rapidement à Valley-
field. La semaine dernière, un brave
ouvrier, M. Antoine Mercier, sauvait
la vie à un jeune Couillard qui allait
se noyer. Cette semaine, l'acte héroï-
que a été l'honneur d'une demoiselle
dont la présence d'esprit a sauvé la
vie à son frère.
En compagnie de ses frères et sœurs,
M. A. Dumouchel était à jouer à la
base-ball dans la cour, en arrière de
chez lui, quand une balle alla frapper
sur un gosse, de son habit, rempli
d'allumettes, "parler match".
Le feu s'est déclaré sans que M. Du-
mouchel s'en aperçoive. Ce n'est qu'au
bout de quelques instants, que Mlle
Alma Dumouchel aperçut les flammes
qui sortaient de l'habit de son frère.
Elle conserva tout son sang-froid et
alla chercher une couverture pour en-
velopper son frère et éteindre ainsi les
flammes.
M. Dumouchel, en faisant tous ses
efforts pour éteindre les flammes, a
reçu plusieurs blessures sur les mains
et sur le corps. Par bonheur, le moyen
employé par Mlle Dumouchel a réussi
parfaitement et les flammes furent
bientôt éteintes. M. Dumouchel a eu
ses habits presque tout brûlés.

A ST-EUSTACHE

St-Eustache, 13. — La municipalité
du village a fait l'acquisition d'un em-
placement situé au centre du village
dans le but d'y ériger un super et
vaste édifice public. Il comprendra plu-
sieurs pièces, dont une sera occupée
comme bureau de poste. On y fera éga-
lement des bureaux d'affaires et une
grande salle pour les assemblées pu-
bliques. Une banque de Montréal est
aussi entrée en négociation avec les
autorités municipales aux fins d'y cu-
vrir une succursale. Les travaux de
construction devront commencer sous
peu.

— Hier matin, M. J.-O. Langevin, de

A VALLEYFIELD

Valleyfield, 13. — Les accidents se suc-
cèdent toujours rapidement à Valley-
field. La semaine dernière, un brave
ouvrier, M. Antoine Mercier, sauvait
la vie à un jeune Couillard qui allait
se noyer. Cette semaine, l'acte héroï-
que a été l'honneur d'une demoiselle
dont la présence d'esprit a sauvé la
vie à son frère.
En compagnie de ses frères et sœurs,
M. A. Dumouchel était à jouer à la
base-ball dans la cour, en arrière de
chez lui, quand une balle alla frapper
sur un gosse, de son habit, rempli
d'allumettes, "parler match".
Le feu s'est déclaré sans que M. Du-
mouchel s'en aperçoive. Ce n'est qu'au
bout de quelques instants, que Mlle
Alma Dumouchel aperçut les flammes
qui sortaient de l'habit de son frère.
Elle conserva tout son sang-froid et
alla chercher une couverture pour en-
velopper son frère et éteindre ainsi les
flammes.
M. Dumouchel, en faisant tous ses
efforts pour éteindre les flammes, a
reçu plusieurs blessures sur les mains
et sur le corps. Par bonheur, le moyen
employé par Mlle Dumouchel a réussi
parfaitement et les flammes furent
bientôt éteintes. M. Dumouchel a eu
ses habits presque tout brûlés.

A ST-EUSTACHE

St-Eustache, 13. — La municipalité
du village a fait l'acquisition d'un em-
placement situé au centre du village
dans le but d'y ériger un super et
vaste édifice public. Il comprendra plu-
sieurs pièces, dont une sera occupée
comme bureau de poste. On y fera éga-
lement des bureaux d'affaires et une
grande salle pour les assemblées pu-
bliques. Une banque de Montréal est
aussi entrée en négociation avec les
autorités municipales aux fins d'y cu-
vrir une succursale. Les travaux de
construction devront commencer sous
peu.

— Hier matin, M. J.-O. Langevin, de

A VALLEYFIELD

Valleyfield, 13. — Les accidents se suc-
cèdent toujours rapidement à Valley-
field. La semaine dernière, un brave
ouvrier, M. Antoine Mercier, sauvait
la vie à un jeune Couillard qui allait
se noyer. Cette semaine, l'acte héroï-
que a été l'honneur d'une demoiselle
dont la présence d'esprit a sauvé la
vie à son frère.
En compagnie de ses frères et sœurs,
M. A. Dumouchel était à jouer à la
base-ball dans la cour, en arrière de
chez lui, quand une balle alla frapper
sur un gosse, de son habit, rempli
d'allumettes, "parler match".
Le feu s'est déclaré sans que M. Du-
mouchel s'en aperçoive. Ce n'est qu'au
bout de quelques instants, que Mlle
Alma Dumouchel aperçut les flammes
qui sortaient de l'habit de son frère.
Elle conserva tout son sang-froid et
alla chercher une couverture pour en-
velopper son frère et éteindre ainsi les
flammes.
M. Dumouchel, en faisant tous ses
efforts pour éteindre les flammes, a
reçu plusieurs blessures sur les mains
et sur le corps. Par bonheur, le moyen
employé par Mlle Dumouchel a réussi
parfaitement et les flammes furent
bientôt éteintes. M. Dumouchel a eu
ses habits presque tout brûlés.

A ST-EUSTACHE

St-Eustache, 13. — La municipalité
du village a fait l'acquisition d'un em-
placement situé au centre du village
dans le but d'y ériger un super et
vaste édifice public. Il comprendra plu-
sieurs pièces, dont une sera occupée
comme bureau de poste. On y fera éga-
lement des bureaux d'affaires et une
grande salle pour les assemblées pu-
bliques. Une banque de Montréal est
aussi entrée en négociation avec les
autorités municipales aux fins d'y cu-
vrir une succursale. Les travaux de
construction devront commencer sous
peu.

— Hier matin, M. J.-O. Langevin, de

A VALLEYFIELD

Valleyfield, 13. — Les accidents se suc-
cèdent toujours rapidement à Valley-
field. La semaine dernière, un brave
ouvrier, M. Antoine Mercier, sauvait
la vie à un jeune Couillard qui allait
se noyer. Cette semaine, l'acte héroï-
que a été l'honneur d'une demoiselle
dont la présence d'esprit a sauvé la
vie à son frère.
En compagnie de ses frères et sœurs,
M. A. Dumouchel était à jouer à la
base-ball dans la cour, en arrière de
chez lui, quand une balle alla frapper
sur un gosse, de son habit, rempli
d'allumettes, "parler match".
Le feu s'est déclaré sans que M. Du-
mouchel s'en aperçoive. Ce n'est qu'au
bout de quelques instants, que Mlle
Alma Dumouchel aperçut les flammes
qui sortaient de l'habit de son frère.
Elle conserva tout son sang-froid et
alla chercher une couverture pour en-
velopper son frère et éteindre ainsi les
flammes.
M. Dumouchel, en faisant tous ses
efforts pour éteindre les flammes, a
reçu plusieurs blessures sur les mains
et sur le corps. Par bonheur, le moyen
employé par Mlle Dumouchel a réussi
parfaitement et les flammes furent
bientôt éteintes. M. Dumouchel a eu
ses habits presque tout brûlés.

A ST-EUSTACHE

St-Eustache, 13. — La municipalité
du village a fait l'acquisition d'un em-
placement situé au centre du village
dans le but d'y ériger un super et
vaste édifice public. Il comprendra plu-
sieurs pièces, dont une sera occupée
comme bureau de poste. On y fera éga-
lement des bureaux d'affaires et une
grande salle pour les assemblées pu-
bliques. Une banque de Montréal est
aussi entrée en négociation avec les
autorités municipales aux fins d'y cu-
vrir une succursale. Les travaux de
construction devront commencer sous
peu.

— Hier matin, M. J.-O. Langevin, de

A VALLEYFIELD

Valleyfield, 13. — Les accidents se suc-
cèdent toujours rapidement à Valley-
field. La semaine dernière, un brave
ouvrier, M. Antoine Mercier, sauvait
la vie à un jeune Couillard qui allait
se noyer. Cette semaine, l'acte héroï-
que a été l'honneur d'une demoiselle
dont la présence d'esprit a sauvé la
vie à son frère.
En compagnie de ses frères et sœurs,
M. A. Dumouchel était à jouer à la
base-ball dans la cour, en arrière de
chez lui, quand une balle alla frapper
sur un gosse, de son habit, rempli
d'allumettes, "parler match".
Le feu s'est déclaré sans que M. Du-
mouchel s'en aperçoive. Ce n'est qu'au
bout de quelques instants, que Mlle
Alma Dumouchel aperçut les flammes
qui sortaient de l'habit de son frère.
Elle conserva tout son sang-froid et
alla chercher une couverture pour en-
velopper son frère et éteindre ainsi les
flammes.
M. Dumouchel, en faisant tous ses
efforts pour éteindre les flammes, a
reçu plusieurs blessures sur les mains
et sur le corps. Par bonheur, le moyen
employé par Mlle Dumouchel a réussi
parfaitement et les flammes furent
bientôt éteintes. M. Dumouchel a eu
ses habits presque tout brûlés.

Chronique
Trifluvienne

Heureux résultats de la grève de
Montreal

TROIS-RIVIERES EN BENEFICIE

(De notre correspondant particulier)
Trois-Rivières, 13. — La grève des
débardeurs, qui vient de se terminer à
Montréal, a eu sa répercussion ici :
personne, du reste, n'est songé à s'en
plaindre.

Rien plus, il demeure persuadé que
si l'on consultait les Trifliviens pour
savoir quel fut leur pensée, plus d'un
ferait l'aveu qu'il ignore de quel côté
se trouvait le droit, car peut-être eût-
ait les grévistes qui avaient raison, à
moins que ce fussent les armateurs qui
n'eurent point tort ; qu'il a été très
regrettable pour les uns de perdre
beaucoup d'argent et pour les autres
de ne point en gagner ; mais que pour
Trois-Rivières, la chose fut excellente,
sinon très profitable.

Et il ne faut point voir dans cet
aveu un mauvais sentiment ou un
égoïsme exagéré, mais simplement le
résultat de la constatation d'un fait.
Songez donc, pendant plus d'une se-
maine, 10 jours environ, tous les gros
transatlantiques ont relâché ici.

Et ce fut pendant tout ce temps un
mouvement inaccoutumé, une activité
plus marquée. Le sifflet ranque des
locomotives, le grincement des pou-
lies, tout un bruit de marteaux, de
ferrailles et de clous assourdissant
agréablement nos concitoyens.

Le commerce fut plus prospère, les
affaires plus faciles ; les hôtels deve-
naient insuffisants et les bars trop
petits. Trois-Rivières prenait l'aspect
d'une situation naturelle l'assurant
de devenir un grand port.

En outre, l'illusion était au sur-
plus très complétée par le nombre im-
mense de "poivrots" qui titubèrent dans
nos rues. Et certes, et jamais grève
eût été avec plus de justification,
c'est-à-dire de nos bons constables,
qui n'en pouvaient plus, devant une
telle affluence..... de clients.

La, c'était le côté agréable et plai-
sant de la situation, nous ne devons
point oublier le côté sérieux.

L'épreuve que l'on vient de faire du
havre de Trois-Rivières doit être con-
statante. Au milieu de grandes diffi-
cultés, qui créent la grève de Mont-
réal et de préventions qui à l'abri
parlent, les opérations d'arrimage ont
parfaitement réussi.

A ce sujet, il serait injuste de n'en
point féliciter M. Geo. S. Spargo, di-
recteur de la Cie J. C. Malone, qui
en avait assumé la responsabilité.

En d'autres temps, alors qu'une
dissension ne serait à craindre qu'une
opinion égarée, égarée entre ceux qui
ont le travail, pourquoi ne verrions-nous
pas les navires interocéaniques relâ-
cher ici ?

Notre port doit avoir les mêmes
avantages en tout temps ; et nous ne
voulons pas profiter seulement d'une
situation malheureuse et momentanée,
mais simplement nous prévaloir de
notre position naturelle qui doit sub-
sister à n'importe quel moment.

Board of Trade

Derniers échos de la grève — Rem-
ciements aux soldats

LE CONGRES DES CHAMBRES DE COM-
MERCE DE L'EMPIRE

Le conseil du "Board of Trade" de
Montréal s'est réuni hier après-midi,
pour les questions importantes ont été
discutées.

Étaient présents : Arthur J. Hodg-
son, président ; Geo. E. Drummond, le
vice-président ; William I. Gear, 2ème
vice-président ; James Davidson, tré-
sorier ; Herbert B. Ames, R. M. Mal-
lentyne, Geo. B. Fraser, Chas. Mer-
edith, Hugh Watson, W. W. Watson.

M. M. And. W. Cochrane, John Mc-
Leod et M. P. Cochrane ont été admis
membres.

Le secrétaire a ensuite lu une lettre
du maire en réponse aux représenta-
tions du Board of Trade sur la mal-
propriété des rues. L'impossible sera
fait pour remédier à cet état de choses.

Le conseil a reçu du département des
chemins de fer et canaux, la réponse à
une lettre demandant que la date d'ou-
verture des canaux soit fixée entre le
1er et le 15 d'avril, au lieu du 1er mai.

Le département répond que la glace
empêche de valoir les canaux assez vite
pour rendre possible ce changement de
date.

Le président rend ensuite compte de
ses démarches relativement au

LE CANADA

IMPRIMERIE ET PUBLIÉ PAR

La Cie de Publication du Canada

(A responsabilité limitée.)
GODFREY LANGLOIS, Directeur-Général
Bureaux: 73 Rue St-Jacques.

ABONNEMENT:
EDITION QUOTIDIENNE \$3.00 par année.
EDITION QUOTIDIENNE \$1.50 pour six mois.
EDITION HERAULTAIRE \$1.00 par année.
HERAULTAIRE \$0.50 pour six mois.
Populaire d'abonnement.
Montreal - Livraison à domicile \$4.00 par an.

TELEPHONES
Bureau d'administration, Main 5203
de rédaction, Main 501

Bureau à Toronto:
TEMPLE BUILDING
E. L. RUDDY, Representant
Telephone: Main 2688.

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez les agents locaux et à nos bureaux.

LE CANADA
73 Rue St-Jacques, Montreal



MENUS FAITS

Nouveaux directeurs
M. E. S. Clouston, Fred Nicholls et J. H. Plummer ont été nommés directeurs de la "Dominion Steel Company".

Le Dr Gravel
Le Dr Jos. Gravel, interne en chef de l'Hôtel-Dieu, a quitté aujourd'hui cette institution pour ouvrir un bureau de médecine au No 632 rue St-Denis.

Le R. P. Lande
Mgr Bruchési a invité le Rév. Père Louis Lande, le prédicateur jésuite, à prononcer le sermon au dévoilement de la statue de feu Mgr Bourget, en face de la cathédrale, à la fête de la St-Jean-Baptiste.

Nouveaux mariés
M. Henri Bouchard, employé de la Cie du Lac St-Jean, qui a épousé dernièrement Mlle. Alida Boivin, de Québec, est à Montréal, avec son épouse et loge au Riendeau.

Tous deux reviennent de leur voyage de noces à Ottawa, Toronto et les Chutes Niagara.

M. Gravel va mieux
Le Dr Gravel, interne en chef, de l'Hôtel-Dieu, a reçu, ce matin, un cablogramme de M. Fabre, commissaire canadien à Paris, annonçant que notre compatriote, M. le pharmacien Gravel, blessé, ces jours derniers, près de la gare de St-Jacques, est rétabli.

C'est probablement par erreur que cette dépêche a été adressée à M. le Dr Gravel, car ce dernier n'est pas du tout parent du blessé.

Académie du Plateau
Hier, les élèves de l'Académie du Plateau ont eu l'honneur de recevoir la visite du R. P. Lemere, l'éloquent dominicain, dont tous ont entendu au moins une fois la parole dans l'église Notre-Dame. Chant, déclamation, discours, rien n'a manqué à la réception; mais rien ne peut se comparer à la charmante allocution que le fils de Saint-Dominique a adressée à son jeune auditoire. Son passage parmi nous aura laissé des souvenirs précieux et durables.

Association St-Jean-Baptiste
Les membres de chaque section sont invités à se réunir dimanche prochain, le 17 courant, après la grand-messe pour l'organisation de la fête nationale.

Messieurs les officiers de chaque section sont convoqués en assemblée générale le même dimanche à 4 heures p. m., à la salle Larivière, No 5 rue Dufresne.

Cette assemblée est convoquée dans le but d'organiser la grande procession du 24 juin au matin et de faire de cette fête la plus grandiose possible.

Messieurs les curés de chaque paroisse sont priés d'annoncer ces assemblées au prône dimanche prochain.

Grothe-Baudouin
Marcin, matin, avait lieu à la chapelle du Sacré-Cœur, église St-Jacques, le mariage de M. Alexandre Louis Grothe, fils de l'ex-échevin Grothe, avec Mlle Grazia Baudouin.

Les pères des deux époux servaient de témoins à ceux-ci.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé S. Tranchemontagne, vicaire à St-Jacques.

Aussitôt après la cérémonie, les heureux époux sont partis pour un voyage de noces à New-York.

Nos meilleurs vœux.

Nominations ecclésiastiques
Deux nominations ecclésiastiques viennent d'être faites dans le diocèse de Valleyfield. Ce sont: M. l'abbé M. Mainville, de l'évêché, nommé chapelain au manoir de Châteauguay, et M. l'abbé L. A. Gagnier, nommé chapelain du manoir, nommé assistant de M. le curé de Notre-Dame de Bellefleur.

Mrs Demers et de Lorimer ont été chargés d'ame M. L. Desrouard dit Villeneuve d'entreprendre une action en partage de la succession Louis Desrouard dit Villeneuve.

Il s'agit de partager entre huit héritiers un immeuble situé à l'angle des rues Vitré et Ste-Elisabeth et évalué à \$24,000.

Petits feux
A 11:37 hrs du matin, hier, l'avertisseur No 544 appelait la brigade du feu au pont de la rue Ste-Catherine, à Hochelaga, auquel des enfants avaient mis le feu en jouant avec des allumettes. Pas de dommages.

Un autre petit feu a éclaté au No 103 de la rue St-Denis, à 3:05 hrs, hier, chez M. J. H. Bourdon. Les dommages sont très légers.

L'écurie de M. Jos. Saint-Hilaire, No 83 rue Dufresne, a aussi été visitée par le feu, à 9:30 heures, hier soir, sans occasionner de pertes sérieuses.

A propos de poissons
M. Jos. Riendeau, inspecteur de chasse et de pêche a fait des recherches minutieuses hier, en compagnie de deux détectives et de plusieurs hommes à bord de certains bateaux et dans certaines maisons où il croyait pouvoir découvrir des gibiers et des poissons dont la capture est actuellement prohibée par la loi. Il n'a pas voulu communiquer aux journaux le résultat de ses recherches.

INTERESSANTE INTERVIEW AVEC UN JOURNALISTE DE L'OUEST

M. H. d'Hellencourt affirme que le cabinet Roblin marche vers une défaite certaine

LE FONCTIONNEMENT DE LA NOUVELLE LOI ELECTORALE

La situation politique de nos compatriotes. — Il y aura cinq députés français dans la prochaine législature

M. H. d'Hellencourt, agent consulaire de France à Winnipeg, propriétaire-rédacteur de "L'Echo de Manitoba", était de passage, hier, à Montréal, se rendant à Ottawa.

L'un de nos reporters a interviewé M. d'Hellencourt et lui a demandé son opinion sur la situation politique actuelle au Manitoba.

— Nous nous préparons activement en vue de la lutte électorale qui, selon toute probabilité, aura lieu à la fin de juillet ou au commencement d'août; et le parti libéral a raison de croire que cette lutte se terminera par la défaite du gouvernement Roblin.

Mais la lutte sera chaude. Le cabinet Roblin qui sait combien est précieuse son avenir, fera donner toutes les réserves, et le parti, quel qu'il soit, qui triomphera, l'aura, selon toute vraisemblance, qu'une majorité très faible dans la législature.

Q. — Est-ce que la nouvelle loi électorale du Manitoba ne soulève pas de nombreuses protestations, dans la province?

R. — Assurément, et cela se comprend. La loi oblige chaque personne à se présenter devant le comité d'inscription chargé de dresser la liste électorale. C'est une condition fort onéreuse à imposer à des fermiers, éloignés souvent de 10 à 20 milles du bureau d'inscription, fort occupés par leurs travaux, et dans ces conditions, il est à craindre que nombre de cultivateurs, plus ou moins indifférents en matière de politique, surtout les colons venant d'Europe, ne négligent de revendiquer leurs droits d'électeurs.

D'ailleurs, l'examen détaillé de cette loi, trop long pour être fait dans une entrevue, ne laisse aucun doute sur l'esprit qui a présidé à sa confection. La minorité de langue française est directement menacée et il va falloir

que nos amis déploient une activité et une vigilance considérables pour empêcher qu'un bon nombre de nos gens ne se voient privés de leur franchise électorale.

Q. — Quelle est la situation de la minorité française au Manitoba?

R. — "Il ne faut jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué", mais en toute sincérité, nous avons raison d'espérer une amélioration considérable au point de vue de notre influence dans la prochaine législature.

Nous espérons avoir cinq députés français dans le prochain parlement manitobain. D'abord, nos trois vieux amis de St-Boniface, La Verandrye et Carillon, puis le comte d'Assiniboine, et enfin celui de Morris, ou l'un de nos compatriotes les plus distingués, M. Napoléon Comeault, fera triompher la bannière libérale contre M. Colin Campbell, le procureur-général du cabinet Roblin.

Pour ma part, je suis convaincu que le parti libéral français fera élire ses cinq candidats; ce sont pour la plupart des jeunes, qui font leur début dans la carrière politique, des hommes qui ont fait leurs preuves dans les affaires, gens pondérés, patriotes convaincus, dont le triomphe aura cet heureux effet de donner une nouvelle et féconde impulsion au parti libéral français et d'écarter de la scène certains éléments de discord qui dans le parti conservateur français, ont joué un rôle néfaste pour la minorité, en raison de leurs parti-pris outranciers et de leurs procédés indignes.

Si donc, les résultats des élections sont conformes à nos espérances, nous aurons le droit d'espérer voir se développer et s'affirmer sur des bases de raison et de bon sens l'influence légitime de la minorité française au Manitoba.

LE CHATEAU DE RAMEZAY

Il paralyse l'agrandissement du marché Bonsecours

LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES A UN BAIL DE 25 ANS

Un embarras considérable que discute la commission des marchés

A la séance de la commission des marchés, hier après-midi, M. Lacombe, représentant de la division Ste-Marie à la législature provinciale, accompagné d'une délégation de commerçants de poisson du marché Bonsecours, a demandé une certaine protection pour ces derniers.

Il s'agit tout simplement de fournir des auvents aux commerçants de poissons qu'on a installés à l'est du marché Bonsecours, afin de protéger le poisson contre la poussière et le soleil. Aussi, de remplacer, pendant l'hiver, les fenêtres en grillage par des carreaux de verre; simple mesure de prévention contre le froid.

M. Lacombe rassura ensuite les marchands de Montréal qui s'affrèrent à l'adoption d'une clause de la charte récemment adoptée par la législature et le conseil.

Cette clause dit en substance que les cultivateurs ou maraichers qui ne trouveront pas de place sur le marché, obtiendront, après avoir payé le permis, la permission d'aller vendre leurs produits par les rues de la ville.

M. Lacombe fait remarquer que les marchands de Montréal doivent obtenir la préférence des places sur ceux qui ne viennent à Montréal que quelques fois pendant la saison.

Le président profite de la présence de M. Lacombe pour féliciter ce dernier de sa chaude défense des intérêts de Montréal devant la législature, en faisant diminuer à \$100,000 la somme de \$400,000 affectée à l'agrandissement du marché Bonsecours, payable par les contribuables. M. Lacombe remercie par un discours éloquent et dit qu'il n'a pas fait autre chose que de défendre les intérêts de la classe ouvrière, les intérêts de son quartier qui est le plus beau quartier de Montréal.

M. L. A. Lapointe est également remercié avec sincérité pour n'avoir pas menagé ses pas et démarches pour la cause de Montréal.

La commission demande pourquoi le règlement des marchés n'est pas prêt.

M. Biron dit que c'est parce qu'il restait un amendement à faire et que l'on attend qu'il soit fait, pour imprimer le règlement. M. René Beaudouin confirme ce témoignage et dit que les annonces ont été publiées dans les journaux, mais qu'il n'en a pas été envoyé de copie à Québec. Sur suggestion de M. Beaudouin, la commission décide de demander à la commission des finances, de faire imprimer immédiatement le règlement tel qu'il est.

On pourra toujours faire l'amendement plus tard. On veut que la chose soit bâclée au plus tôt, parce qu'il y a doute sur la possibilité de mettre en force le règlement, puisque toutes les formalités n'ont pas été remplies. On demande à la commission d'enlever les vieilles voitures qui encombrant la rue Leroy. Cette demande est référée à la commission de police.

La question du Château de Ramezay si nuisible à l'agrandissement du marché Bonsecours, revient sur le tapis, et l'échevin Lévy lit une étude détaillée du bail, entre la Ville et la Société des Numismates et Antiquaires, étude trop longue pour être publiée aujourd'hui.

SAISIE D'UN CHEMIN DE FER

Echo de la catastrophe du pont de la Rivière St-François

INTERVIEW AVEC M. JULES ALLARD DEPUTE

Il veut protéger les veuves et les orphelins des victimes

M. Jules Allard, député d'Yamaska, est à Montréal aujourd'hui, en compagnie de M. J. O. Wilburner, député-shérif du district du Richelieu.

M. J. O. Wilburner est porteur d'un bref d'exécution contre le chemin de fer de la Rivière-Sud, à la demande de Mme Daniel Garon.

Cette dernière avait obtenu jugement contre la compagnie de la Rivière-Sud, le 9 avril dernier, pour \$3,600 de dommages.

L'action originaire résultait de la mort de son mari, M. Daniel Garon, victime du terrible accident arrivé lors de la construction du pont par la dite compagnie, à St-François du Lac, au mois d'avril 1902.

Un de nos représentants a interviewé M. Allard, hier soir. Le député d'Yamaska a raconté qu'il a obtenu jugement contre la compagnie dans trois autres causes analogues à celle de feu M. Garon. Il doit faire émaner sans retard les brefs d'exécution.

"Je suis bien décidé, a dit M. Allard, à donner toute ma protection aux veuves et aux orphelins des victimes de cet accident. Ces pauvres malheureux sont dans un état voisin de la misère et je ferai en mon pouvoir pour que la compagnie leur paie le montant qui leur a été alloué par la Cour Supérieure du district de Richelieu, alors présidée par l'honorable juge Tellier."

La saisie a été pratiquée hier après-midi, aux bureaux de la compagnie.

A la caserne.
— Qu'est-ce que c'est que ça? — Un sous-officier pour développer le commerce extérieur de l'Algérie, le général André a décidé qu'il remplacerait le rata.

d'hui mais qui fera prochainement le sujet d'une chronique municipale.

Quelqu'un nous a posé la question du bail sont: que la Société des Antiquaires a loué de la ville, en 1895, le Château de Ramezay, pour y installer un musée et une bibliothèque à entrée libre, avec toutes les dépendances, au prix nominal de \$1.00 par an, pour 25 années, sans aucune autre condition qu'ils auraient à remettre cette propriété à la Ville, à demande, excepté celle d'incendie ou celle où la Société céderait d'y tenir un musée.

L'échevin L. A. Lapointe dit que la Ville n'est autorisée à prendre qu'un terrain sur les dépendances du Château de Ramezay, mais qu'à mesure qu'on prenait du terrain sur les dépendances, la Société empiétait sur la rue Claude. Il ajoute que la Ville a fait vivre cette société depuis 5 ans, en lui accordant des subventions pour réparations, variant de \$500, \$1,000 et \$2,000 et qu'aujourd'hui la Société demande \$3,000 à la Ville pour une quinzaine de pieds sur la rue Claude dont elle s'est emparée. Il suggère de passer une résolution affirmant que la Ville ne saurait se passer de la rue Claude, ce que propose l'échevin Lévy en demandant que rapport soit fait à la commission des finances.

LES CAMIONNEURS TIENNENT BON

Ils exigent la reconnaissance de l'Union

MAIS LES COMPAGNIES NE VEULENT PAS CÉDER

Le trafic se fera quand même, excepté pour l'exploitation du beurre et du fromage

Les camionneurs sont toujours en grève. Les patrons disent qu'ils ne reconnaîtront pas l'Union d'ici la situation se prolonge pendant un an et plus. D'un autre côté, les camionneurs disent qu'ils résisteront pendant un temps indéfini.

Les compagnies de transport ne se plaignent pas et déclarent que dès ce matin, elles pourront livrer toutes les commandes en ville. On dit cependant que l'exportation du beurre et du fromage en souffrira.

Remerciement des compagnies de navigation
Le colonel Gordon a reçu hier après-midi, une lettre des compagnies de navigation et du Board of Trade, remerciant les militaires pour les excellents services qu'ils ont rendus pendant la grève. Cette lettre signée Wm I. Gear et Arthur J. Hodgson, sera lue à la première parade du régiment.

A la salle Empire
Les camionneurs ont tenu une grande assemblée, à huis-clos, hier soir, à leurs quartiers généraux, à la salle Empire. Des chefs de l'Union Internationale y ont adressé la parole et les grévistes ont accepté toutes les nouvelles propositions qui leur ont été faites.

Les journalistes étant exclus de ces assemblées et le plus strict silence étant gardé sur tout ce qui s'y passe, par les grévistes, il est assez difficile de donner des renseignements précis. On croit cependant que la situation n'est pas encore réglée.

L'encombrement des quais
Il y avait hier, dans notre port 38 navires, dont 32 paquebots océaniques et 6 bateaux pour les ports canadiens, du bas du fleuve. C'est, d'après les autorités, un record à cette époque de l'année.

L'ouvrage de chargement et du déchargement a repris partout et les débardeurs travaillent avec ardeur.

Sur les quais les marchandises empiètent n'attendent plus que les camions qui doivent les distribuer un peu partout. La fin de la grève des camionneurs mettra le terme à cette congestion.

En attendant, il n'y avait à midi, hier, que quatre voitures pour combattre l'encombrement.

Chez les charpentiers
Selon M. James Easton, président de l'association Internationale des charpentiers, les négociations entamées entre les patrons et les chefs de l'union sont en bonne voie, et l'un a tout lieu de croire à une entente prochaine. M. Easton dit que la proposition des représentants des patrons était de 16:1 et 20 cents par heure. Le comité n'avait pas l'autorisation de faire un arrangement.

L'annexion d'Outremont
Une requête importante est mise à l'étude

LA SEANCE D'HIER SOIR
Le conseil de ville d'Outremont s'est réuni, hier soir à l'hôtel de ville d'Outremont, sous la présidence de Son Honneur le maire Dunlop.

Le projet d'annexion de la ville d'Outremont à la cité de Montréal est revenu sur le tapis.

Plusieurs citoyens importants étaient présents. L'hon. J.-G. Lavolette a présenté la requête suivante:

Au maire et conseillers de la ville d'Outremont, Messieurs.

Les propriétaires soussignés de la ville d'Outremont vous prient de reprendre les négociations dans le but d'amener, le plus tôt possible, l'annexion de la ville d'Outremont à la cité de Montréal, sur les bases de la proposition qui vous est soumise par le comité d'annexion, de la Cité de Montréal, telle que contenue dans ce projet de loi ci-annexé.

Et les soussignés vous prient de faire les améliorations mentionnées dans la requête ci-annexée, lesquelles seront d'un grand intérêt pour la ville.

J.-G. Lavolette, Louis Dazé, James Walker, L.-D. Jounet, A. Duperrault, A.-J.-H. St-Denis, M. Langlois, Cyril Laurin, H.-H. Gendron, C.-S. St-Jean, J. Olivier, Eusèbe Roy, S. Pagnuelo, L. Villeneuve, E.-T.-E. Cooke, Tancrède Bienville, J.-Z. Rostor, Louis Beaubien, James S. Evans.

Le maire Dunlop a promis de prendre la requête en considération à la prochaine séance du conseil, vendredi prochain, ou le projet reviendra à l'ordre du jour.

Carnet du Reporter
Vieille femme égrégée

Une vieille femme âgée de 80 ans environ a été recueillie au poste de police No 9. Elle est absolument égarée et ne peut donner ni son nom ni l'adresse de sa demeure. Elle est revêtue d'une robe noire.

Boîte à lettre brisée
La boîte à lettre placée à l'angle des rues Ste-Catherine et Dorion, a été brisée, hier soir, vers 9:30 heures, par des malfaiteurs qui n'ont pas encore été pincés. Les autorités de l'hôtel des Postes ont été immédiatement avisées.

Ambulance
A 5:25 heures, hier soir, l'ambulance de l'hôpital Général a recueilli un nommé George Lambwood, au No 481 rue St-Jacques. Il s'était infligé une blessure à la tête.

— John Robinson, âgé de 58 ans, demeurant rue Dorchester, a été aussi transporté au même hôpital pour une blessure du même genre.

A LA COMMISSION DE POLICE

Pourquoi les militaires ont-ils refusé l'entrée des quais à l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame

DES EXPLICATIONS SERONT DEMANDÉES AU COL. GORDON

Les constables devront être habillés en civil pour visiter les buvettes, le dimanche

M. Lapointe, cocher, demande la permission de faire stationner ses voitures devant l'hôtel Viger. Cette permission ne peut être accordée maintenant; il faut attendre la décision d'un jugement pour un cas semblable porté en cour de révision. Pour ce qui est de la permission de stationner devant la porte de la gare, la commission n'a pas le privilège d'accorder ce permis. Elle accorde le privilège de stationner à côté de la porte de l'est.

Le lieutenant de police Egan, chargé par le président de la Commission de s'enquérir des faits au sujet de l'imbroglio arrivé dernièrement entre les ambulanciers de l'hôpital Notre-Dame et les militaires sur les quais, fait son rapport qui peut se résumer comme suit: l'ambulance fut appelée sur les quais, pour recueillir deux débardés blessés à bord du steamer "Monarch", mouillé au quai Edouard. Les lecteurs se souviennent que l'ambulance fut empêchée de retourner sur les quais, à toutes les ouvertures et qu'elle dut s'en retourner à l'hôpital Notre-Dame alors que l'ambulance de l'hôpital Général avait pu passer et recueillir les blessés. Suivent les témoignages du constable Laberge et du docteur Fleury, contenus dans le rapport. Ce dernier dit qu'on avait déjà fait des difficultés de ce genre à l'ambulance, auparavant. La commission décide de demander des explications au colonel Gordon.

Les rapports du chef Léveillé et du capitaine Gray, au sujet des hôtels ouverts le dimanche, soulèvent une discussion.

L'échevin Walsh trouve une contradiction dans les deux rapports et dit que le chef, pour certains quartiers, donne des ordres de faire l'inspection en uniforme, alors que pour d'autres quartiers, il permet l'habit civil.

Le chef Léveillé dit qu'il n'a pas ordonné au capitaine Gray, de faire visiter les hôtels par des constables costumés en civil, pas plus qu'il a recommandé qu'il n'a recommandé comme une chose nécessaire, que les dits constables prennent des consommations dans chaque établissement ouvert le dimanche, où ils entraient.

Le président — "Si nous passons tout notre temps à nous mêler d'affaires internes, nous ne ferons jamais rien."

L'échevin Amer demande que la loi soit appliquée aussi bien dans son quartier que dans les autres, et que le chef soit libre de prendre tous les moyens honorables et avouables qui lui sembleront bons.

L'échevin Walsh propose que toutes les causes contre les hôteliers qui vendent de la boisson le dimanche, soient faites par des constables en uniforme. Il est proposé en amendement que dans ces cas-là, les constables soient en habit civil.

L'amendement est repoussé par un vote de 4 contre 3 voix.

La commission de police fera enlever les vieilles voitures qui déparent la rue Leroy, depuis plusieurs mois.

La commission s'ajourne sans avoir le temps de finir l'ordre du jour.

LA BANLIEUE
Ste-Cunegonde

Une assemblée du conseil de ville, de Ste-Cunegonde, a eu lieu hier soir. Le maire et tous les échevins étaient présents.

Après la lecture du rapport des comités l'on se mit à l'ordre du jour.

Les deux questions discutées et adoptées ont été les suivantes:

Une délégation composée du maire, du procureur, des présidents des Finances et des Chemins et du "refier", se réunira en comité à Westmount, vendredi soir, à propos du compte de l'égoût de la rue St-Jacques, qui sera proportionnellement payé suivant le jugement rendu par la Cour Supérieure.

Ainsi Ste-Cunegonde paiera un sixième, St-Henri deux sixièmes et Westmount trois sixièmes.

Une autre délégation à laquelle sont invités tous les membres du conseil ira à Montréal voir l'échevin Valhières, président de la commission des chemins, au sujet de la rue Atwater dont la ville de Montréal voudrait faire le don à la ville de Ste-Cunegonde, mais que celle-ci n'est pas disposée à accepter.

L'assemblée fut ensuite ajournée.

Saint-Henri
Le maire Guay présidait l'assemblée, hier soir, à l'hôtel de ville de St-Henri. Cette réunion fut très courte.

Le secrétaire fit la lecture du règlement concernant les évaluateurs. Ce règlement fut adopté, excepté la clause 9 qui est nulle.

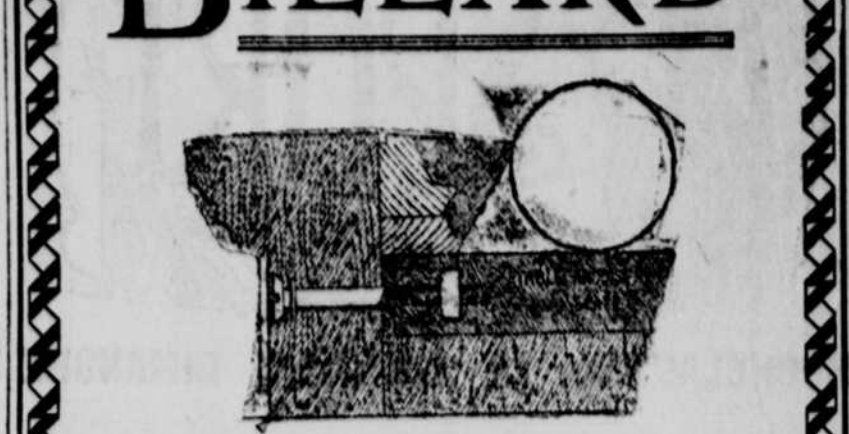
L'assemblée fut ajournée au 20 courant.

A Maisonneuve
A l'assemblée du conseil, hier soir, on s'est contenté de discuter les affaires de routine. Il n'est produit aucun incident digne de remarque.

ST-JAMES — M. J. R. Tarte, N. P. Waterloo, Qué., J. H. Cooke, Toronto, Guy Joannès, Vienne, Fce, Robert Britton, Vt. Smith, Toronto, C. E. Booth, Montpelier, Vt. N. Rawdon, Sherbrooke, E. E. Andrews, Norway, Man., E. McCabe et Dame, Windsor, J. H. Carson, Toronto, Thos. F. Cuddy, Boston, J. A. Brabant, St-Césaire, Aug. Laberge, Acton Vale, Ed. Catudal, St-Jean, Y. Q., J. M. Hall, Farnham, P. Q., F. Potvin et Dame, Québec, E. G. Merrill, Portland, Me., Louis Gilbert, D. Isradil, Simon, Québec, The Lake Ontario, A. G. Ingalls, LaPrairie, H. Hendrick, Londres Anglaise, Joseph Fyfe, Saint-Constant, Ed. Morrisette, Trois-Rivières, G. David, Saint-Germain, J. P. Craig, Toronto.

LUGUBRE TROUVAILLE
Un enfant âgé de deux mois, a été trouvé mort au coin des rues Prince-Arthur et Elgin. Le petit cadavre a été déposé à la morgue.

BILLARD



Nouvelles Bandes de Billard XX^e Siècle 1903

Siècle
Siècle
Siècle
Siècle
Siècle
Siècle

Succursale: — 457 rue GUY - - - La Corona Hotel

E.-L. ETHIER & Cie
MANUFACTURIERS DE BILLARDS
88 rue St-Denis - Montréal

VOITURES LÉGÈRES

Des plus nouveaux genres. La meilleure qualité.



E. N. HENY & CIE, 333-335 RUE ST-PAUL, MONTREAL 24-1js

ARSON BROS.

Gérants d'assurance pour la Province de Québec pour la COMPAGNIE D'ASSURANCE D'OTTAWA CONTRE LE FEU et la COMPAGNIE D'ASSURANCE EQUITY CONTRE LE FEU

BUREAUX: — Edifice Royal, Place d'Armes, Montréal.
TAUX PEU ÉLEVÉS PROMPTS RÈGLEMENTS

On demande



HOCHELAGA vs LE CANADIEN, DIMANCHE

LES MASCOTTE SONT CONFIANTS

Michael le "flyer" se blesse

LA CROSSE

Mascotte vs Shamrock

Samedi, à 3 heures de l'après-midi, le Parc Mascotte nous conviendra à une de ses sensationnelles réunions dont il a le secret. La partie qui mettra aux prises les champions du monde contre une équipe composée des fameux joueurs canadiens-français, dont plusieurs ont déjà figuré avantageusement contre eux qu'ils rencontreront en cette circonstance, devrait remporter un succès sans précédent. Le public qui s'est toujours rendu avec empressement à la première partie de crosse de la saison, ne dérogera pas, nous l'espérons, de sa bonne habitude et se groupera nombreux autour des barrières qui s'ouvriront à bonne heure.

Hochelaga vs Le Canadien

Ainsi que nous le faisons savoir lundi dernier, le Canadien et les Hochelaga ouvriront la série des parties du dimanche, le 17 courant, au terrain du National. Le président Blanchard ne paraît guère s'effrayer du désarroi que la perte des frères Dupras ait supposée jeter au sein de son équipe, car deux excellents joueurs qui faisaient partie, l'an dernier, d'une équipe adverse, remplissent les vides créés dans les cadres du Canadien. Le gérant Smith, des Hochelaga, a surveillé minutieusement les allées et venues de ses premiers adversaires et se propose de mettre un terme à la succession de triomphes remportés par le Canadien depuis sa fondation.

Le club Tecumseh

Les Tecumsehs ont une excellente pratique hier soir, au terrain de Hanlon Point. Les nouveaux joueurs ont fait très bonne figure et tout indique que les Oshawa auront fort à faire pour triompher des Indiens, le 25 mai prochain. Le club représentant la C. L. A. de Toronto, se composera des joueurs suivants :

Goal — Frank Angus.
Point — Bert Davis.
Cover point — Ernie Menary.
Première défense — Charlie Shore.
Deuxième défense — Pitcher ou Taylor.
Troisième défense — Andy Roach.
Centre — "Hopper" Forrester.
Quatrième — Kyle.
Deuxième home — Swain.
Troisième home — Quinn ou Fred Dowling.
Outside home — Fred McKenzie.
Inside home — Billy Groat.
Capitaine — F. C. Waghome.

Les clubs locaux

Tous nos clubs locaux ont pratiqué hier soir, et rien de nouveau s'est révélé dans la composition des équipes. Les Shamrock se disent assurés de reconquérir la palme du championnat, les Montréal prétendent qu'il faudra compter avec eux, et le National beaucoup plus réservé se plaint d'arranger des surprises aux deux aspirants.

LA BOXE

WALKER BAT FREEMAN

Jeudi soir, au New Adelphi Club de Londres, a eu lieu un combat de boxe entre James Freeman, de Wimbledon, et Jack Walker, de Paddington, boxeurs de poids légers, pour un enjeu de \$500. Le match devait avoir lieu en quinze rondes, mais à la fin de la dixième ronde, l'arbitre R. P. Watson, arrêta le combat et accorda la victoire à Walker, Freeman étant dans un piteux état. Son côté gauche, en particulier, sortait de l'orbite.

LE CROQUET

L'inauguration des joues dans la Ligue Canadienne de Croquet, a eu lieu dimanche, le 3 mai courant. Un grand nombre d'amateurs se sont rendus aux terrains, où il y avait toute et n'ont pas dû regretter d'être venus encourager par leur présence, les joueurs de différents clubs, qui devaient prendre part à ces joues. En tenant compte du peu de pratique que les joueurs ont eu depuis la disparition de la neige, nous ne nous attendions certainement pas à voir d'aussi belles parties, que la plupart de celles qui ont été jouées, ce qui est d'un bon augure pour les joues à venir. Les amateurs seront donc certains d'avoir à leur portée pour chaque dimanche de la saison un amusement facile et peu onéreux.

La jouette St-Augustin-Dollard, sur le terrain de ce dernier, a donné le résultat suivant : St-Augustin, 3; Dollard, 2.

Partie gagnée par : Temps

1ère.....Dollard.....33 m.

2ème.....St-Augustin.....35 m.

3ème.....St-Augustin.....35 m.

4ème.....St-Augustin.....52 m.

5ème.....Dollard.....49 m.

La jouette indépendante-Atwater, sur le terrain de ce dernier, est résultée comme suit : Indépendant, 4; Atwater, 1.

Partie gagnée par : Temps

1ère.....Indépendant.....30 m.

2ème.....Atwater.....75 m.

3ème.....Indépendant.....65 m.

4ème.....Indépendant.....90 m.

5ème.....Indépendant.....60 m.

LE BICYCLE

Décidément, Michael commence mal en saison européenne. Après une première chute à Buffalo, il est tombé de nouveau, avant hier, au vélodrome de Friedland, par suite de l'éclatement de son pneumatique, alors qu'il marchait à 75 kilomètres à l'heure. Transporté immédiatement à l'hôpital, on constata une légère fracture du crâne. Son état, quoique inspirant une certaine inquiétude, ne semble pas être excessivement grave.

Empire : Sheridan.
A Chicago, Ill. —
Chicago.....00000000-0 1 0
Philadelphia.....00001011-6 14 1
Batteries : Mahery et Sullivan
Plank et Powers
Empires : Carruthers et Hassett. Assistance, 1,650.

Position des clubs	Gag.	Perd.	Perc.
Chicago.....	12	7	631
Philadelphia.....	13	9	590
St-Louis.....	8	8	500
Boston.....	10	10	500
Cleveland.....	8	8	500
New-York.....	9	10	473
Détroit.....	9	10	473
Washington.....	6	12	333

Ligue Nationale

A Boston : R. H. E.
Boston.....00032120x-9 14 2
St-Louis.....00000140-5 6 3
Batteries — Platt et Kittredge; McFarland et Wagner. Empire, Moran. Assistance, 2,584.
A Princeton : Princeton, 6; Brown, 1.

A New-York :
Cincinnati.....00000200-2 4 2
New-York.....2000030x-5 6 1
Batteries — Harper et Peitz; Taylor et Warner. Empire, O'Day. Assistance, 7,645.
A Philadelphia :
Pittsburg.....03201230x-11 17 6
Philadelphia.....02060400x-12 14 7
Batteries — Doherty, Vail et Smith; Mitchell, Duggeby, Roth, Dootin et Zimmer. Empire, Johnstone. Assistance, 1,866.
A Brooklyn :
Brooklyn.....00010000-1 6 3
Chicago.....10200000-3 8 2
Batteries — Schmidt et Ritter; Taylor et Kling. Empire, Emslie. Assistance, 2,100.

Position des clubs	Gag.	Perd.	Perc.
New-York.....	15	5	750
Chicago.....	16	8	666
Pittsburg.....	15	10	600
Boston.....	10	10	500
Cincinnati.....	11	12	471
Brooklyn.....	10	12	451
St-Louis.....	8	14	333
Philadelphia.....	6	16	272

AUTOMOBILE

Le comité de concours du club Automobile d'Amérique a choisi Montréal comme point objectif de la course à relais qu'il a institué l'an dernier. Les chauffeurs se rejoignent à la pensée d'une course de 380 milles entre New-York et Montréal, car il leur sera donné de traverser le Massachusetts, le Vermont, le Connecticut, en venant et de s'en retourner par la route du lac Champlain.

CONCOURS HIPPIQUE

L'intérêt et la popularité semblent de plus en plus vouloir s'accroître en faveur de l'événement qui prime actuellement sur toutes les réunions de l'aristocratie se complait habituellement. L'assistance d'hier soir, double en effet celle des jours précédents et le programme qui a entretenu les spectateurs pendant deux heures et demie attirera sans aucun doute une affluente plus grande encore aux concours subséquents.

Les chevaux du club de chasse à Courbe Canadien ont remporté une victoire éclatante sur leurs rivaux du Montréal en s'accaparant les 3 premiers prix pour sauteurs de la classe 30. Ce triomphe doit réjouir tous les Canadiens-français qui s'intéressent à voir nos organisations marcher de l'avant et occuper une place prépondérante dans les différents genres de sport.

CLASSE 30

Chevaux de selle.
1er prix : Wauhaun, 15.2, 5 ans, John Gorken, New York.
2me prix : Glendale, 15.1-2, 4 ans, Kidd, Bros Listowel.
3me prix : Becky Sharpe, 15.2, 5 ans, B. A. Sugden, Montréal.

CLASSE 22

Paire de chevaux attelés à un Victoria ou à un Brougham.
1er prix : Albert, 15.3, 7 ans, Prince, 15.3-1-2, 5 ans, F. W. Thompson, Montréal.
2me prix : Gone Away, 16.6 ans, Five Away, 16, 7 ans, A. F. Gault, Montréal.
3me prix : Barney, 16.1, Sandy, 16.1, W. A. Hastings, Montréal.

CLASSE 66

Chevaux montés par les officiers du 5me et 6me districts militaires.
1er prix : Almote, 15.3, 8 ans, capt. A. Reford, 3.8, B. C. A.
2me prix : Nellie, 15.3, Lieut. F. D. McCune, 3 F. B.
3me prix : 15.3, capt. W. A. Lilley, D. Y. R. C. H.

CLASSE 15

Chevaux sous harnais.
1er prix : Sparkle, 14.3, 5 ans, Adam Beck, London, Ont.
2me prix : Dandy, 15, 7 ans, W. Donnelly, Montréal.
3me prix : Lady Fashion, 15.7 ans, H. H. Learmont, Montréal.

CLASSE 46

Chevaux de chasse.
1er prix : Senator, 16, 7 ans, J. Coghlin, Montréal.
2me prix : Mureille, 16, 7 ans, J. Dr. J. P. Maurice, Montréal.
3me prix : Laddy, 15.2, Geo. Simard, Montréal.

La Ligue de l'Est

Score :
Jersey City.....02003000x-5 14 2
Providence.....01100000-2 4 2
McMan, et McManus; Huges, et Diggins.
Empire : Brown. Assistants 900.
Score :
Newark.....00100000x-3 5 4
Worcester.....110000310-6 9 5
Crosson, et Spiesman, Pappalau, et McAuley.
Arbitres : Latham. Assistants 800.
A Buffalo :
R.H.E.
Buffalo.....10402000x-7 13 0
Baltimore.....01000000-2 4 2
Batteries : Milligan et Shaw; Voorhees, Getting et Robinson, et Fuller.
Empire : Kelly. Assistance, 5,100.
A Toronto :
R.H.E.
Toronto.....9 11 4
Rochester.....4 6 4
Batteries : Wolfe, H. Toit, Hope et Lilley.
Empire : Shannon. Assistance, 800.

Position des clubs

Club	Gag.	Perd.	Perc.
Jersey City.....	11	1	916
Buffalo.....	8	4	666
Baltimore.....	6	5	545
Toronto.....	6	5	545
Newark.....	7	6	538
Rochester.....	4	7	363
Providence.....	5	9	357
Worcester.....	3	9	250

Ligue Américaine

A Détroit : R.H.E.
New-York.....10000000-1 4 2
Détroit.....00113200x-7 14 0
Batteries : Witte et Beville; Donovan et Buelow.
Empire : O'Loughlin. Assistance, 4,219.
A Cleveland, Ohio :
R.H.E.
Cleveland.....00100000-2 7 1
Boston.....00100000-1 2 1
Batteries : Joss et Abbott; Young et Crier.
Empire : Connolly. Assistance, 3,158.
A St-Louis, Mo. :
R.H.E.
St-Louis.....00000000-0 4 0
Washington.....00101000-3 12 1
Batteries : Powell et Kahoe; Orth et Clark.

Nouvelles Maritimes

Le steamer Alcides ligne Donaldson, part ce matin pour Glasgow.
Le Brenna ligne Thompson, capt. Modie, part ce matin, pour Londres avec une cargaison générale.
Le Rathlin Head, ligne Kennedy Co. part aujourd'hui pour Belfast.
Le Concordia R. Reford Co. cap Webb est parti pour Glasgow.

Halifax, 13.—Le Carthaginian ligne Allan, de Glasgow via St John's arrive ici cette après-midi.

Halifax, 13.—Le schooner Laura C. qui partit au commencement d'avril, pour Louisbourg, était considéré comme perdu et est maintenant considéré comme arrivé aux Barbades.

DANS LE PORT

Le Carrigan Head, ligne Head, amarré au dock de rue Morcau.
L'Alexandrian, ligne Allan, amarré au quai Jacques-Cartier.
Le Montevideo, quai Edouard VII.
Le Nordbom, à Hochelaga.
Le Hector, ligne française, quai King Edward.
L'Australien, quai Jacques-Cartier.
Le Turcoman, quai Alexandra.
Le Bosphore, ligne Thompson, au pied de la rue Berri.
Le Japon, quai Victoria.
Le Norfolk, en face des éleveurs du Pacifique.
Le Manchester Trader, Furness, Withy et Co., au quai Jacques-Cartier.
Le Montevideo, quai Allan.
Le Manchester Engineer, quai Jacques-Cartier.
Le Westphalia, en face du parc Somerset.
Le Maria, quai Jacques-Cartier.
Le Hungarian, quai Allan.
Le Michigan, au pied de la rue Berri.

ARRIVÉE DE STEAMERS

Le Montevideo sera ici, ce matin, vers 11 heures.
Le Lake est arrivé hier après-midi, à 1 heure, de Liverpool, avec passagers et une cargaison générale.
Le Hampshire, de Cardiff, Co. venant de Savannah, est arrivé dans le port avec une cargaison de bois.
Le steamer allemand Theodor Willie, commandé par M. T. R. McCarthy, est arrivé de Danzig avec une cargaison de sucre.

MOUVEMENTS DES STEAMERS

Halifax, N. S. arrive, Carthaginian, Glasgow et Liverpool.
Queenstown, arrive : Haverford, Philadelphia.
Arrivés-arrivés : Vanderland, New-York.
Hambourg, 10-Arrivés : Bluecher, New-York.
Liverpool-Arrivés : Océanic, New-York.
Fauric, Portland, Me. Deutschland, Plymouth-Arrivés : Deutschland, New-York.
Southampton-Arrivés : New-York.

NOTES

Le Cervona ligne Thompson, venant de New-Castle, est attendu aujourd'hui, avec une cargaison générale.
Le steamer Roman venant de Glasgow est attendu, aujourd'hui, avec une cargaison de charbon.

Le Tunisien, ligne Allan, a passé à Cape Race, hier, à 2 h. p. et en route pour Montréal. Il est attendu à Québec, vendredi soir et à Montréal samedi après-midi. Il contient 120 passagers de 1re classe, 200 de 2e et 1175 de 3e. Ces derniers sont débarqués à Québec et la plupart de ces derniers se dirigent vers l'Ouest.

Hong-Kong, 18.—Le steamer Empress of Japan est parti d'ici, aujourd'hui, à midi, en route pour Vancouver.
Le Andral est arrivé à Liverpool hier.

Le Terrebonne commencera son excursion régulière du samedi, le 16 mai, l'heure du départ est à 2.30 et du retour à 1.30. Une excursion spéciale à Berthier, aura lieu le 17, le retour aura lieu le même soir.

Chez la crémière.
—Combien le litre de lait ?
—C'est soixante centimes.
—Je croyais que vous ne le vendiez que dix sous.
—Oh ! si vous voulez à dix sous, on peut vous en faire.

Tous les amateurs devraient prendre leurs articles de...

THETFORD MINES EST SÉRIEUSEMENT MENACÉ PAR LE FEU

L'école de Ville-Marie, Temiscamingue, est détruite. Les pertes sont de \$4,000

ON ORGANISE DES SECOURS POUR LES SINISTRES A BUCKINGHAM

ON SOUPÇONNE UN CRIME D'INCENDIE A VALLEYFIELD

A THETFORD MINES

St-Joseph de la Beauce, 13. — Le feu ravage les campagnes de la Beauce et des environs. Le feu qui s'est allumé, dimanche, le 3 de mai courant, et qui a ravagé les forêts sur une distance de 40 arpents, est maintenant complètement éteint. A peine ces ravages passés, un autre incendie se déclarait dans le bas de la paroisse; il a été de courte durée et a causé très peu de dommages. Dans le haut du comté, on mande qu'il y a eu un feu de forêt comme on en n'a pas vu depuis longtemps, causant des ravages terribles. Ce matin, j'apprends que les villages de Thetford Mines et du Lac Noir sont menacés. Un feu a été mis dans l'abbaye entre ces deux villages, au cours de la semaine dernière. On n'en a pas fait beaucoup de cas, au commencement. Il est allé toujours s'agrandissant. Dimanche, on fit des prières publiques; lundi matin, on chanta des messes. Le feu n'est pas encore éteint, d'après les nouvelles les plus récentes, il est à un demi-mille du Lac Noir et à un mille de distance de Thetford Mines.

A KINGSBURG

Kingsburg, Jct., 13. — Depuis quelques jours les feux de forêts font beaucoup de ravages dans nos environs. La partie sud du village de Moose Park a été complètement détruite hier après-midi. Le feu s'est avancé vers le nord et si la pluie ne vient bientôt mettre un terme à cet élément destructeur il est à redouter que toutes les limites à bois appartenant à la Compagnie de bois de Lotbinière soit complètement détruite. Il y a actuellement sur les lieux une centaine d'hommes travaillant nuit et jour à combattre ce désastreux incendie et à faire espérer que tous ces efforts ne seront pas inutiles, car si le vent continue de l'ouest, nous nous verrons forcés de déménager nous mêmes.

A VALLEYFIELD

Valleyfield, 13. — Les incendiaires se sont mis de nouveau à l'œuvre dans notre ville. Et cette fois ils ont opéré dans le quartier Ouest. Dimanche soir, la brigade était appelée dans la rue du Canal, où le feu venait de prendre presque simultanément à deux endroits différents. Arrivés sur les lieux, les pompiers parvinrent très aisément à éteindre ces commencentements d'incendie. Mais leur travail fini, les pompiers découvrirent que le feu avait été mis au moyen de ripes, à côté de la chaudière du moulin Bélanger, et au moyen de paille et de foin, dans la grange de la propriété appartenant à feu Félix Monette, et aujourd'hui la propriété de sa fille, Mlle Honorine.

A BUCKINGHAM

Buckingham, 13. — Le comité suivant a été formé afin de recevoir les souscriptions destinées aux incendies de la Lièvre : M. J. P. Labaie, prés.; F. M. Garman, Edward Campbell, Wm. O'Neil jr., J. Lewis O'Neil, Félix Daoust, David Roy, Jos. Paquette, Félix Ladouceur, Peter Merriman, Nap. Béchard, W. Pearson, J. B. A. Doré et Théophile Ross. Le conseiller Mallette a été nommé secrétaire-trésorier du comité. Le comité de la Sallette se compose comme suit : Rév. Père Lortie, président, L. Moncion, secrétaire-trésorier; Luder La-coste, Sam. Chartrand, Camille La-pointe, Omer Richer, Antoine Châteaufort, Dol. Deslauriers, Jos. St-Amour, Théophile Morrisette, Bruno Lévesque, Nap. Boivin, Alex. Charbonneau, Frs. Lalonde.

Dimanche dernier avait lieu une grande excursion organisée par l' "Harmonie". Le voyage se faisait aux High Falls, à 25 milles d'ici. A bord de l' "Agnès", nous avons remarqué les membres du comité de notre ville, M. Georges Racine, d'Ottawa, M. J. Jos, de l'orchestre, du théâtre Opéra, Ottawa, M. George Farfile, directeur de la fanfare de Rockland. L'excursion a été un succès.

Un correspondant qui était à bord a remarqué que les feux de forêts continuaient à sévir sur tout le parcours de la rivière. A un certain endroit, les gens d'une maisonnette étaient à charger de meubles une voiture à foin. Le feu brûlait déjà leurs clôtures. Hier soir, l' "Agnès" n'arrivait ici qu'à 7.30 heures, avant d'être retardé par le feu, qui ravage les deux côtés de la rivière. On rapporte qu'un nommé Têlesphore Bisson, demeurant à 5 milles de la Sallette a eu toutes ses propriétés détruites. Il n'avait fait l'achat de cette propriété que la semaine dernière.

Rien de bien saillant

Hier après-midi, notre Chambre de Commerce a eu sa réunion hebdomadaire, sous la présidence de M. D. Masson. Etaient présents MM. Catelli, H. A. Brault, L. J. A. Surveur; Chs. Chaput, Alp. Desjardins, J. X. Perreault, W. Roy, L. E. Morin, sr., Jos. Fortier, G. Desrosiers, J. de Siévis, S. Lachance, J. B. A. Lanctot, Georges Gonthier, Alcide Chausse.

La bibliothèque industrielle

Il ne s'est pas passé rien de saillant à cette réunion. On a lu une lettre du conseil de ville, accusant réception de copie de la résolution demandant une subvention pour une bibliothèque industrielle. Comme toujours la réponse a été, qu'on prendrait la chose en sérieuse considération.

Grands projets en vue

Le comité des finances a déposé un rapport qui a été adopté en principe. M. J. X. Perreault a présenté en

DANS NOS THEATRES

AUX NOUVEAUTES

"Les Misérables" font salle comble. Les représentations de "Les Misérables", le merveilleux drame de Victor Hugo, sont applaudies par des auditoires considérables, qui se rendent aux Nouveautés chaque soir. Depuis longtemps nous n'avons pas eu connaissance d'une pièce qui ait attiré autant de monde.

Il convient de dire aussi que l'interprétation est vraiment artistique. Que ceux qui n'ont pas encore joui de ce régal théâtral, se hâtent d'en profiter. On prépare pour la semaine prochaine un des derniers triomphes de Sarah Bernhardt, le populaire drame "Francesca de Rimini" qu'elle a créé en avril 1902.

M. Prad tiendra le rôle écrasant de Giovanni, M. Guiraud, celui de Paolo et Mlle Darbely le rôle joué par Sarah, c'est-à-dire Francesca. Ce sera éblouissant.

THEATRE ROYAL

Le Théâtre Royal, la semaine prochaine, nous donnera une comédie-farce "Weary Willie Walker".

Dans un autre ordre d'idée, cette représentation ressort du caractère ordinaire des pièces données à ce théâtre. Les oreilles chastes n'auront plus à craindre d'être offensées, les yeux pourront s'ouvrir tout grands. "Weary Willie Walker" est une perle de comédie, pleine de quiproquos spirituels, de scènes bien caractérisées, de bons mots attestant une étude très réussie des caractères.

THEATRE PROCTOR

La représentation au Proctor, la semaine prochaine, comprend un mélodrame à grand succès, "Cattle King". Cette pièce sera jouée par la même compagnie qui nous a donné "Bandit King", la semaine passée. M. John J. Farrell y apparaîtra encore plus brillant que jamais.

THEATRE FRANCAIS

L'éblouissante fantaisie "Eight Bells" sera représentée au Français la semaine prochaine. Les frères Byrne déploient un très grand talent de comédiens dans cette représentation. Il y est introduit une très grande variété au programme. Aussi, nous y verrons des acrobates, de la pantomime, de la comédie. Tous les artistes en leur genre y brillent d'une manière toute spéciale. Du lever du rideau à la fin de la représentation les numéros au programme ne cessent d'intéresser au plus haut point l'auditoire.

PEINTURES "ISLAND CITY"

Peintures à maison en 58 couleurs, Peintures à plancher. Sèchent en 8 heures.

MARQUE DE COMMERCE

VERNIS et Couleurs pour voitures, VERNIS pour décorateurs, bateaux, etc. PEINTURES émaillées pour meubles, baign, etc.

PEINTURES ALUMINIUM

Notre marque Island City est notre garantie de qualité.

P. D. DODS & CIE, Propriétaires, 188 et 190 Rue McGill, MONTREAL.

317 mai 1903

Tous les amateurs devraient prendre leurs articles de...

Chasse et Pêche

Chez I. L. Lafleur, 1026-1032 RUE NOTRE-DAME, Les meilleurs au plus bas prix.

CARTES

AVOCATS

Préfontaine,

Aroher, Perron & Taschereau

AVOCATS

Bâtisse de l'Assurance Royale,

2 PLACE D'ARMES, MONTREAL

Geoffroy, Geoffroy & Ousson

AVOCATS

No 97, rue St-Jacques, Edifice de la Banque de

Peuple, P. O. Boite 435, Tel. Bell Main 10.

Victor Geoffroy, M. L. Aime Geoffroy, Victor Cusson. 1-1a

Dandurand, Brodeur & Boyer

AVOCATS

Edifice London & Globe, Montréal

Tél. Bell Main 934

CAMILLE PIERRE HONORE MERCIER

PIOMÉ & MERCIER

AVOCATS

Chambres 215, 216 et 217, Edifice "New York

Life", 11 Place d'Armes, Montréal.

Téléphone Bell Main 336.

Tél. Bell Main 355

A. G. BROOKE CLAXTON

AVOCAT

Commissaire pour l'Ontario, la Colombie An-

glaise, et l'Etat de New-York

107 rue Saint-Jacques, Montréal

J. D. LEDUC, L. L. B.

STE-SCHOLASTIQUE

AVOCAT

Comité des Deux-Montagnes, District de

1-11j Terrebonne, P. Q.

HENRI HAINS

AVOCAT

Chambre 69, 2-1/2, n. Imperial Building, Montréal

PELLETIER & PELLETIER

Successeurs de CHARBONNEAU & PELLETIER

AVOCATS

68-69 Edifice "Royal Insurance", Place d'Armes

TEMPERATURE

Moins chaud, quelques averses

Bureau Météorologique, Toronto, 13.

Il a fait beau presque partout et il n'y a pour ainsi dire pas apparence de pluie, excepté dans l'Ontario et Québec. Dans les autres régions, la température s'est maintenue entre 80 et 90 degrés.

Probabilités : — Vents frais modérés Nord et Est. Nuages à l'ouest avec quelques averses, un peu plus frais.

NAISSANCES MARIAGES DÉCÈS

Nous publions les avis de naissances, mariages et décès au taux de 25 centimes par insertion.

AGENT DU "CANADA"

M. A. Richard de Lee Rivers, Suncook, N. H., est autorisé à solliciter et à percevoir des abonnements au "Canada" à Nashua Concord, Dover et Suncook, N. H.

Parti !

Notre caricaturiste Paf signale le départ de l'échevin Chaussé pour une partie de chasse aux bibliothèques à travers les États-Unis.

Paf s'engage à nous donner des nouvelles de ce cher M. Chaussé, au moins tous les deux jours.

Concert Saucier

M. Joseph Saucier qui vient de passer deux années à Paris, où il a étudié le chant sous les meilleurs maîtres, donne, ce soir, à la salle Windsor un concert d'arrivée. Son programme qui est très intéressant, contient les noms de MM. Emiliann Renaud, J. B. Dubois, Mme J. Saucier et Mlle A. Landry. Ce sera l'un des plus beaux concerts de la saison.

Une expédition américaine pour l'Alaska

Le gouvernement des États-Unis a organisé une expédition qui sera chargée d'explorer le territoire de l'Alaska et de faire rapport sur les ressources du pays. Le départ de l'expédition se fera pendant l'été prochain.

Un congrès médical à Washington

Le congrès des médecins et chirurgiens des États-Unis s'est réuni pour sa troisième session triennale, à Washington, avant hier.

Pour de meilleures écoles

Un mouvement considérable se poursuit dans l'état du Tennessee en faveur de l'amélioration des écoles publiques. La législature de cet état vient de décider en effet de consacrer la totalité des surplus annuels aux fins scolaires.

Voilà un état qui marche vers le progrès, comme tous les États américains d'ailleurs.

M. Tarte et les chantiers de Sorel

Sorel, 12 mai 1903.

Monsieur le rédacteur, Monsieur Tarte vient de déclarer que s'il était resté ministre, la drague compliquée "W. S. Fielding" qui se construit sur les chantiers à Sorel eût été prête plus à bonne heure, et c'est peut-être.

Comment aurait-il donc fait ? Et qu'est-ce qu'il a donc fait dans son temps pour en hâter la construction ? Est-ce en important un certain travail étranger qui a retardé pendant près de six mois le commencement de l'ouvrage, le "commencement" seulement ?

Les preuves de ce fait, les détails, les renseignements précis, je pourrais vous les avoir bientôt, l'histoire de chercher cinq minutes aux registres du chantier. Monsieur Tarte n'a-t-il pas aussi parlé de trois hommes contre un pour faire l'ouvrage ?

Evidemment il veut parler de trois bleus contre un libéral qu'il a placés aux bureaux, car il est reconnu que les ouvriers de Sorel, peuvent dans la charpente ou dans la mécanique, remplacer avantageusement, un contre un, et modestement, les ouvriers étrangers.

M. Tarte l'a déjà dit, d'ailleurs. Et pour lui prouver tout cela il ne faut pas faire de grandes recherches. Traverser à Saint-Joseph — encore cinq minutes.

Nous irons peut-être, si M. le rédacteur le permet.

UNIONISTE No 1

OU ALLER CE SOIR

Nouveautés — 8.15 h. — "Les Misérables".

Théâtre National — 8.15 h. — "Carmen".

Académie — Relâche.

Théâtre Royal — 8.15 h. — "An American Gentleman".

Proctor — 8.15 h. — "The Bandit King".

Théâtre Français — 8.15 h. — "Monbars".

Widener Hall — 8.15 h. — Concert Saucier.

UNE NOUVELLE

MINE DE GAZ

Un jet immense sort d'un puits dans l'Ontario

UNE MERVEILLEUSE DECOUVERTE

Un million de pieds cubes par jour

St-Catharines, Ont., 13. — On a appris ici aujourd'hui que le gaz naturel a été trouvé en immense quantité à Winger, un petit village à 20 milles de W. M. R. B. Turnbull qui revient d'un terrible explosion, les outils furent projetés en l'air, et le grand bruit du gaz s'échappa du puits au taux de plus d'un million de pieds cubes par jour. Après un long travail on parvint à se rendre maître de l'immense jet.

La plus grande agitation règne dans le district.

Une inondation

La ville de Jacksonville inondée par les pluies

LES PERTES SONT TRES GRANDES

Jacksonville, Floride, 13. — La pluie qui tombe incessamment depuis hier, a pris les proportions d'un véritable déluge, et beaucoup de maisons sont entourées d'eau. Plusieurs personnes ont dû quitter leur demeure ou bien de monter aux étages supérieurs parce que l'eau était montée au niveau des fenêtres du premier étage. Un mille carré de la ville est sous l'eau.

La ville est dans la noirceur. L'eau a un pied d'épaisseur dans les usines de la compagnie électrique. Il faudra probablement \$30,000 pour les réparations générales de la ville. Les chemins de fer sont des pertes au montant de \$100,000 mais on ne peut calculer les pertes individuelles. Plusieurs ponts sont emportés.

L'enquête Gamey

Témoignages de MM. T. Ellis et W. Vincent

M. GAMEY N'aurait JAMAIS DIT QU'IL SERAIT INDEPENDANT

Toronto, 13. — L'enquête Gamey-Stratton s'est continuée aujourd'hui. Il a été décidé que les livres, chèques, etc., seraient examinés privément à la banque par les avocats des deux partis.

M. Thomas Ellis, ingénieur-mécanicien, de Manitoulin, dit que M. Gamey n'a jamais, comme l'a prétendu M. N. McDougall, dit, à Providence Island, qu'il supporterait l'un ou l'autre parti, quand il présenterait de bonnes mesures, et qu'il n'a jamais affirmé que la convention ne lui liait pas les mains. Le témoin affirme aussi qu'à la convention conservatrice, M. Gamey, sans qu'on le lui demandât, a dit qu'il supporterait exclusivement M. Whitney.

Si M. Whitney était monté au pouvoir et qu'il n'aurait pas accompli ses promesses politiques, M. Ellis dit que M. Gamey n'aurait pas eu autre chose à faire qu'à démissionner.

M. William Vincent, greffier municipal de Providence Island, Manitoulin, dit qu'il n'a pas entendu M. Gamey dire, à l'assemblée de Providence Island, qu'il supporterait le gouvernement Ross.

LE SUCCESSION DE M. HANBURY

Londres, 13. — Le comte d'Onslow, ancien gouverneur de la Nouvelle-Zélande, a été nommé ministre de l'Agriculture, à la place de l'hon. V. H. Hanbury. Il est né en 1853, a été sous-secrétaire des colonies, 1887-1888, secrétaire parlementaire du Board of Trade, 1888-1892, gouverneur de la Nouvelle-Zélande, 1892-1893, sous-secrétaire pour les Indes, 1893-1900.

KINGSTON OU QUEBEC

(Spécial au "Canada")

Kingston, 13. — Le départ pour Québec des batteries de l'Artillerie Royale Canadienne de Campagne et la partie d'un patronage de \$100,000 par année pour un Conseil de cette ville qui s'occupe activement de persuader au ministre de la milice de laisser perpétuellement ces batteries à Kingston. La municipalité a offert par écrit de donner le terrain de l'Exposition si on lui laisse ses soldats.

Cette affaire est d'un grand intérêt pour Montréal parce que si l'artillerie revient à Québec, ça sera \$200,000 de plus que le gouvernement dépensera dans cette province et les marchands en gros de Montréal ne pourront pas n'en pas profiter.

Le Centre du Canada pour

La Tapisserie

Carton "BURLAP" à dessin Moulé.

La Cie G. A. HOLLAND & fils,

2411 et 2413 rue Sainte-Catherine.

LETTRE PARLEMENTAIRE

(Suite de la 4ème page)

ble dans les affaires municipales de Montréal. Naturellement il n'a pas pu satisfaire tout le monde, les affaires municipales sont comme la politique. Il avait des adversaires, mais je n'ai pas commis l'erreur de me guider sur la politique municipale de Montréal pour le choix que je devais faire. Je suis satisfait de grande le ministre de la marine comme libéral, je n'ai pas épuisé sa carrière de maire de Montréal, mais je suis fort bien que si j'eusse fait, pour quelques-uns que j'aurais trouvés opposés à sa nomination, j'en aurais trouvé des milliers heureux de l'appuyer. (Applaudissements.)

"J'ai pas raison de croire que ma décision était une erreur. M. Monk a voulu en appeler du jugement de Maisonneuve, de Terrebonne, d'Argenteuil et de Deux-Montagnes. On a vu le résultat. Partout le verdict a été le même, partout il a reçu une réhabilitation des électeurs. Et il ne faut pas s'en étonner, car il a suivi la ligne de conduite la plus antithétique que puisse suivre un homme public. Il a posé en principe que j'avais trahi la province où je suis né, parce que j'avais confié le portefeuille des Travaux publics, non pas à un homme de Québec, mais à un homme d'Ontario. Mais la population de la province de Québec a déjà montré plus d'une fois qu'elle ne se laissait pas égarer par ces bas appels aux préjugés.

"Dans la composition d'un ministère, peu importe de quelle province vient un ministre. Comme aviseur de Son Excellence le gouverneur-général, mon devoir est de choisir comme ministre l'homme en qui j'ai confiance et que je crois propre à mieux remplir la place.

Quand le portefeuille des Travaux Publics est devenu vacant, je n'ai pas cru pouvoir mieux faire que de le donner à mon ancien collègue et ami, qui depuis vingt ans fait dans cette Chambre les luttres du parti libéral. J'ai cru que son habileté d'homme d'affaires le mettait à même de remplir avantageusement ce poste. En agissant ainsi je ne rabaisais pas mon honorable ami M. Préfontaine. J'ai cru, ayant deux portefeuilles à donner, que je devais donner le plus important à celui qui avait la plus longue expérience de la vie publique, le ministre actuel des Travaux Publics. Va-t-on me dire qu'en agissant ainsi, j'ai trahi les intérêts de ma province ? Voilà pourtant le cri lancé dans Maisonneuve et ailleurs par les conservateurs.

"Il y a deux ans, il y a eu un remaniement de cabinet. Le ministre de la Justice monta sur le banc de la Cour Suprême. Nous avons jugé à propos de le remplacer par un représentant de Québec, et ce fut une bonne nomination. Entend-on un mot, un murmure dans l'Ontario ? A-t-on dit que j'avais trahi l'Ontario ? Non, personne ne murmure. Tout le monde admet que le ministre actuel de la Justice remplit la position avec talent et est digne du portefeuille qui lui a été confié.

"Voilà la guerre qu'on nous fait dans Québec. J'ai demandé à mon honorable ami M. Préfontaine, de prendre le portefeuille de la Marine et des Pêcheries. J'étais malade et je me disposais à partir pour le Sud immédiatement et je lui ai simplement dit qu'il avait le portefeuille de la Marine et des Pêcheries. Il a accepté et a été nommé ministre de la Marine et des Pêcheries. J'ai demandé à mon honorable ami M. Préfontaine, de prendre le portefeuille de la Marine et des Pêcheries. J'étais malade et je me disposais à partir pour le Sud immédiatement et je lui ai simplement dit qu'il avait le portefeuille de la Marine et des Pêcheries. Il a accepté et a été nommé ministre de la Marine et des Pêcheries.

"Sir Wilfrid Laurier s'est rassuré au lieu de longs applaudissements de tous les députés ministériels.

Hon. R. Préfontaine M. Tarte et M. R. Lemieux

L'hon. M. Préfontaine s'est alors levé pour exposer sa défense aux vaines attaques de M. Monk et à ses insinuations perfides.

Les appels de M. Monk à tous les préjugés possibles, ne peuvent pas être niés, dit-il. Tout le monde les a entendus en toutes les circonstances. Il s'est promené dans tous les comités en cherchant à soulever la population française, en lui criant qu'elle était sacrifiée, trahie, au profit d'Ontario. Ces paroles incendiaires faisaient le fond de tous ses discours, ce qui ne l'a pas empêché d'être battu et de recevoir le châtiment qu'il méritait.

"On parle de ma carrière municipale, dit M. Préfontaine, mon record est ouvert à tous, j'ai été 16 ans membre du conseil de ville. J'ai été deux fois maire et je le serais encore si j'avais voulu et toujours par acclamation. Quant à ma conduite, voici ce que disait la "Patrie", en 1897, quand je me présentai à la mairie. Et le ministre lit le texte de la "Patrie" que le "Canada" a publié et où M. Préfontaine est comblé d'éloges. Probablement, ajoute-t-il, que l'avis de l'hon. député de Ste-Marie a été suivi et que son opinion a été partagée par tous, car j'ai été élu par acclamation. Mais M. Monk ne s'est pas contenté d'appeler aux préjugés, il m'a accusé d'indignes manœuvres ministérielles. Je n'ai pourtant rien dit que je n'eusse le droit strict de dire. J'ai signalé des anomalies existant dans l'administration du département de la Marine et j'ai dit que le gouvernement étudiait le moyen de les faire disparaître; voilà tout mon crime. On a cherché à rabaisser la position de ministre de la Marine et on l'a dénommée comme dégradant. Quel beau compliment à faire aux grands hommes d'Etat du parti conservateur qui ont tenu ce portefeuille.

"J'ai signalé des anomalies, par exemple, dans la division du service hydrographique dans le dragage du St-Laurent, le nettoyage du chenal et j'ai dit qu'il faudrait y remédier, sinon immédiatement au moins plus tard. Ceci j'avais le droit de le dire alors comme je le dis aujourd'hui.

"Les attaques portées contre moi ne m'émeuvent pas, le peuple me connaît, savait ce que je puis faire et m'a réhabilité dans Maisonneuve; il a réhabilité dans Terrebonne; voilà tout le résultat des discours de M. Monk, de ses injures et de ses bassesses.

M. Tarte ne pouvait pas manquer une aussi belle occasion de faire passer un peu de la mauvaise humeur qu'il cause la vue de l'hon. M. Préfontaine installé dans son fauteuil.

"L'article que M. Préfontaine a cité de la "Patrie" a été écrit, dit M. Tarte, en 1897. Je ne suis pas bien sûr de l'avoir écrit moi-même. En tous cas, cela prouve que j'avais quatre ans de moins. Je n'approuve pas l'idée que les portefeuilles soient divisés par province et appartenant à une province en particulier, c'est une idée erronée et dangereuse dans une collectivité mélangée comme la nôtre. Quand j'étais ministre des Travaux Publics, je l'étais pour tout le Canada. J'aurais été heureux que ce portefeuille restât dans la province de Québec, si bien qu'en dépit de différences personnelles, j'avais écrit et dit à sir Wilfrid Laurier que je n'avais pas la moindre objection à voir M. Préfontaine prendre le portefeuille des Travaux Publics. S'il y a eu de l'opposition contre lui, cette opposition provenait de ses adversaires dans la politique municipale.

Ici M. Tarte fait un historique fantaisiste des luttres municipales de Montréal et revendique avec le "Herald", l'honneur d'avoir amené au pouvoir le parti de la Réforme dont l'administration inepte et impuissante a mis Montréal dans l'état repoussant de santé où il dirigeait les affaires municipales d'avoir cherché à donner la suprématie, dans les services municipaux, aux canadiens-français. M. Préfontaine dit-il a conduit toutes ses luttres municipales en faisant appel aux préjugés Canadiens-français.

Ceci je le nie riposte M. Préfontaine. M. Tarte est obligé d'accepter le démenti et se tourne vers M. Monk pour avoir une chance d'atteindre Sir Wilfrid Laurier.

M. Monk avait dit qu'il était impossible de discuter les questions politiques dans la province de Québec parce qu'on était immédiatement à la tête des orateurs conservateurs le nom de Sir Wilfrid Laurier qui, disait-il, coupait court à toute discussion et tenait lieu de tout argument.

"J'admets, dit-il, que le nom de Sir Wilfrid Laurier est puissant dans la province de Québec, mais il y a encore des hommes ayant assez d'indépendance pour n'avoir pas peur de discuter avec lui les questions politiques. La province de Québec ne se laisse pas entraîner follement par son nom.

Quant à moi je m'attends bien que le moment ne tardera pas à venir, où je serai obligé de discuter avec lui et ce jour-là, je n'aurai pas peur de dire ma façon de penser."

M. Lemieux a fait un discours pathétique, d'une rare éloquence. M. Monk avait accusé d'être un fauteur de préjugés et c'est avec une ardeur éloquentes qu'il a répondu, rappelant toutes les occasions où M. Monk a exploité sans vergogne les préjugés français. Il a cité le fameux discours du club Morin où le député de Jacques-Cartier avait soulevé les bleus en accusant sir Wilfrid de maltraiter les canadiens-français au profit des anglais. Ailleurs, a-t-il dit, toute la carrière du parti conservateur n'a été qu'une odieuse exploitation des préjugés de religion et de race. Les libéraux ont été ostracisés et écrasés dans la province de Québec par les intrigues conservatrices. Les préjugés sous lesquels on les tenait enchaînés ne se sont dissipés que lorsque sir W. Laurier a fait triompher le régime de la raison et de la conscience. Mais, dit-il, en terminant les déclamations de M. Monk. Ce qu'il en fait, c'est pour ne pas se laisser dépasser par M. Casgrain qui a pris le devant sur le Treadgold et sur cette question, il paraît que M. Casgrain et Monk ne s'aident qu'en apparence. Ils ont en déjà maille à partir et après les éreintements de Maisonneuve, Argenteuil, Deux-Montagnes et Terrebonne, "Le Journal", sur l'inspiration de M. Casgrain avait voulu dégrader M. Monk. Mais, dit M. Lemieux, en terminant M. Monk est un brave homme. Il serait à regretter qu'il fut déplacé par M. Casgrain.

Le trio Tarte, Casgrain et Monk, a encore dit quelques mots, il a rabâché quelques citations de journaux, puis l'incident a été clos et la chambre s'est formée en comité de subsides.

La commission de la cale-sèche

L'édit relatif aux réparations aux cales sèches a amené une discussion animée au sujet de la commission des cales sèches nommée par la gestion de l'hon. M. Préfontaine. M. Tarte ne pouvait pas manquer d'y trouver à redire.

Il s'est plaint amèrement de la composition de la commission qu'il considère comme absolument inapte à la besogne. Il fait un pedigree peu flatteur de M. St-Georges, Maurice Perault et Keating, auxquels il reproche de ne rien connaître en fait de génie civil.

L'hon. M. Fielding lui fait remarquer que M. Keating a surveillé la construction de la cale sèche de Halifax.

PLUS DE POTEAUX TELEGRAPHIQUES

La nouvelle commission des conduites souterraines va décider de leur sort

L'échevin P. C. Martineau est nommé président de la nouvelle commission

Cette commission s'est mise sérieusement à l'oeuvre, hier

C'était hier après-midi la séance d'inauguration de la commission des conduites souterraines. Y assistaient: les échevins Martineau, L. A. Lapointe, Lespérance, Clearhue, Laporte, Valières et Ames.

L'échevin Martineau fut choisi comme président de cette nouvelle commission qui aura des réunions, à tous les mardis.

La charte donnée à la Ville le pouvoir de placer simultanément sous terre, tous les fils électriques. Cinq ou six compagnies avaient autrefois des fils et le pouvoir de construire des conduites souterraines. Elles voulaient bien mettre les fils sous terre, mais chacune dans sa propre conduite, et il n'y avait alors plus de place pour les égouts et les conduites d'eau. Le remède contre les poteaux n'était donc pas trouvé. La nécessité s'imposait donc aujourd'hui, comme conclusion, d'une conduite souterraine commune, suffisante pour tous les besoins présents et futurs.

Pour amener les compagnies à abandonner leur droit de construire, il importait que la conduite commune ne coûte pas plus cher que celle qu'elles pourraient construire.

Autrement, elles invoqueraient les droits acquis, toujours respectés par la Législature. La question est ensuite de savoir qui, de la municipalité ou d'une compagnie, construira ces conduites. Ces deux systèmes de construction sont également pratiqués dans les grandes villes des États-Unis, avec un excellent résultat. La commission décide en attendant, que pour la prochaine séance, on devra préparer un dossier complet des plans, documents et lettres qu'on pourra trouver à l'hôtel de ville.

AUX RIENDEAU — L. Beauchamps, C. F. Montane, Québec, S. M. Chaput, 3 Rues, A. A. Gauthier, Acton Vale, Léonidas Boutin, Farnham, L. O. Perault, P. F. E. Petit, St-Jérôme, J. O. Wellbrenner, Sorel, J. E. Lesage, Louisville, Jules Allard, Ste-Brigitte, St-Charles, Br. J. B. Lefebvre, Ste-Thérèse, S. Montreuil, St-Jérôme, H. H. Houle, N. P. Montréal, Arthur Lusselle, Villeneuve, J. A. Roy, St-Cyrille de Wendon, O. E. L'Artois, St-Jovite, St-Hyacinthe, Ste-Philippe, J. B. Brousseau, St-Hyacinthe, Ovide Desjardins, St-Cuthbert, A. Pelletier, Korton Mills, Octave Champagne, Boston, Maine, L. Arthur Champagne, Mascouche, Joseph Giroux, Berthier, P. S. Lefebvre, St-Gabriel de Br. C. A. Desrochers, Yamachiche, A. V. Charland, St-Jovite, Wm. Côté, Sorel, Geo. Côté, Sorel, J. Aquila Roy, Rivière, L. Ed. Choquette, Farnham, F. Labranche, Portneuf, E. C. Paradis, Shawville, Elz. Milot et famille, St-Sévère, P. M. Goff, Toronto, J. Blain, N. P. St-Edmond, C. Auger, J. A. Cusson, Lévis, Elz. Charest, Québec, N. Paquet, Ottawa, Dr E. Casgrain, Québec, Elz. Brousseau, Ottawa, J. D. A. Fitzpatrick, Joliette.

M. Gallery fait remarquer que M. St-Georges a été 18 ans ingénieur de la cité de Montréal et que sa compétence est absolument reconnue à Montréal. Mais cela n'arrête pas M. Tarte qui est décidé à tomber la commission.

Pensez donc on ne l'a pas consulté. L'hon. M. Sutherland annonce que le rapport de la commission est entre ses mains et à l'étude, que les commissaires ont reçu \$25 par jour et que leur paye a cessé avec le dépôt du rapport.

L'hon. M. Sutherland a dit aussi qu'il y avait \$250,000 de disponibles pour la construction d'une cale-sèche à Montréal.

M. Tarte a commencé ses petites histoires de manipulations sur le choix de l'emplacement, mais en l'absence du rapport il a dû se rasseoir. Remercements au ministre de la Marine et des Pêcheries.

Une délégation de citoyens marquant de Halifax s'est rendue ce matin auprès du ministre de la Marine et des Pêcheries. Cette délégation était conduite par M. W. Roche, M. P., député de Halifax. Le maire Crosby, de Halifax, le maire Scarle, de Dartmouth, M. L. E. Hill, de Dartmouth, E. Faulkner, de Halifax, Jos. Hall, R. J. Leslie, J. W. Weeks et autres.

Lorsque l'hon. M. Préfontaine assista au banquet Fielding à Halifax, au mois de décembre dernier, on lui demanda de fournir des aides à la navigation, de placer certaines bouées. On lui exposa que ces demandes étaient urgentes et que s'il pouvait s'y rendre, le commerce de la Nouvelle-Ecosse en retirerait de grands avantages. Après avoir étudié à fond la question, l'hon. M. Préfontaine a accédé à ces demandes de la délégation, qui s'est présentée ce matin et venait lui offrir au nom des différentes Chambres de Commerce et compagnies de navigation les remerciements sincères de la population maritime de la Nouvelle-Ecosse pour la promptitude avec laquelle il avait porté remède aux embarras et aux difficultés existantes.

DÉCÈS

BERTRAND — Jos. Bertrand, ancien-membre du conseil municipal de la paroisse de l'Église Notre-Dame, le 15 courant.

Le convoi funèbre aura lieu vendredi, le 15 courant, à 7.45 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Anges, coin des rues LaGauchetière et Champlain, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Le défunt était membre de la congrégation des hommes de Notre-Dame.

PASCAL.

Un CAMERA a RAYON...

Prix \$1.50, Express Payée.

Peut être échangé dans deux mois pour tout autre appareil pleine valeur. KODAKS, PREMOs, POCOs, Etc., pour 1903. Demandez notre liste spéciale de bargains No. 14. R. F. SMITH, 1756 rue Notre-Dame, Montréal.

CONSOLATION

Si votre ameublement est déterioré, nous avons tout ce qu'il faut en fait de vernis, huiles, peintures, pinceaux, etc.

The Elanagh's
NOTRE DAME & SEIGNEURS

2543 à 2553 NOTRE-DAME
292 à 300 SEIGNEURS
MONTREAL

TAPIS!

Ce qu'il y a de meilleur au monde n'est pas trop bon pour nos clients. Cette saison est la meilleure qui ait été signalée, et le prix des tapis est aussi meilleur marché que par le passé.

Vous pouvez tapisser votre maison et être assuré que nous vous offrirons nos meilleurs tapis de toutes qualités, d'après notre système de prix unique; vous ne craignez pas alors de perdre votre argent, ainsi que l'ont perdu de nombreuses personnes qui se sont fées à des maisons peu scrupuleuses qui veulent pousser leurs affaires. Notre système consiste à protéger tous nos clients. Prix raisonnables et modérés; quant aux marchandises, elles proviennent de chez les meilleurs fabricants.

Voyez notre Département de LITS et LITERIE, OREILLERS, DRAPS DE LITS, MATELAS.

EDIFICE-EMPIRE
Thomas Ligget, 2474, 2476 rue Ste Catherine

Kodaks

Montreal... Photo... Supply

R. F. SMITH,
1756 Rue Notre-Dame et 148 Rue Peel.

Agent pour les Kodaks de la Eastman Kodak Co., Rochester Optical Co., les machines Premos, Geoz et Voigtlander, etc., etc.

Nouveaux modèles pour 1903 en stock.

31-2.

Tél. Bell Main 3330.
Tél. des Marchands 137.

T. PREFONTAINE & Cie, Ltée

Bureau: Angle des rues Napoléon et Tracey
Cours de bois: Le long du canal Lachine, des deux côtés.

BOIS préparé pour Planchers

BOIS Concavé, percé et coupé Prêt à poser

Spécialité: Bois préparé de toute manière et passé à la chaudière sur demande.

Pin, Eplénette et bois franc, Clapboards et Gardeaux

Poteaux, Piquets — Coteries, Chêne, Merisier, Erubier

Tél. Bell 8141. Tél. Mds 1301.

Le "Horse Show" bat son plein

L'inauguration a été très brillante, et le succès s'accroît de plus en plus. Des foules énormes s'y portent chaque jour.

Les chevaux les plus admirés sont ceux qui portent les Harnais de notre maison. La qualité, le fini et la solidité de ces HARNAIS sont hautement prisés par les connaisseurs, qui les proclament SUPÉRIEURS à tous les autres.

Harnais de tous genres
DEPUIS LE HARNAIS DE CHARGE JUSQU'AU HARNAIS DE COURSE

SELLES-DE TOUTES DESCRIPTIONS
DANS TOUTES LES FORMES POUR TOUTES SORTES

H. Lamontagne & Cie Ltée
1302 RUE NOTRE DAME
BATISSE BALMORAL

Nos VALISES et SACOCHEs sont en grande renommée sur le marché. Examinez-les avant d'en acheter d'autres.

PRIX DÉFIANSTOUTES CONCURRENCE